



FRANCOIS

930, route Bélanger
Saint-Pascal, G0L 3Y0
Licence # RBQ 1830-5490-22

- Fabricant (bois, mélamine, stratifié, thermo-plastique)
- Armoires de cuisine et de salle de bains
- Centre de coupe de comptoirs et comptoirs massifs Surell
- Meubles commerciaux et résidentiels sur mesure
- Escaliers

Sylvain Emond, prop.

Tél. bur.: 418 492-1666 | Tél. rés.: 418 492-9352

ÉCONOMIES AUTOMNALES

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE

MS 170

30,1 CM • 1,3 KW • 3,9 KG / 8,6 LB



ÉCONOMISEZ 30 \$
259\$95

PD9M289\$95 \$
avec guide-chaîne de 16 po

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE

MS 180 C-BE

31,8 CM • 1,5 KW • 4,2 KG / 9,3 LB



ÉCONOMISEZ 20 \$
359\$95

PD9M379\$95 \$
avec guide-chaîne de 16 po

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE

MS 250

45,4 CM • 2,3 KW • 4,6 KG / 10,1 LB



ÉCONOMISEZ 10 \$
449\$95

PD9M459\$95 \$
avec guide-chaîne de 16 po

NOUVEAU SCIE À CHAÎNE À ESSENCE

MS 250 C-BE

45,4 CM • 2,3 KW • 4,9 KG / 10,8 LB



499\$95

PD9M499\$95 \$
avec guide-chaîne de 16 po

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE

MS 261 C-M

50,2 CM • 3,0 KW • 4,9 KG / 10,8 LB



ÉCONOMISEZ 50 \$
729\$95

PD9M779\$95 \$
avec guide-chaîne de 16 po

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE

MS 271

50,2 CM • 2,6 KW • 5,6 KG / 12,3 LB



ÉCONOMISEZ 20 \$
549\$95

PD9M549\$95 \$
avec guide-chaîne de 16 po

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

PRIX SANS TROUSSE WOOD-PRO™

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE

MS 291



ÉCONOMISEZ 110 \$
499\$95

PD9M609\$95 \$
avec guide-chaîne de 16 po

RECEVEZ UNE TROUSSE WOOD-PRO™ GRATUITE À L'ACHAT D'UNE SCIE À CHAÎNE STIHL SÉLECTIONNÉE. • Coffre Woodman™ • Chaîne CHLOMATIC™ • Casquette STIHL

Les détaillants peuvent vendre à prix moindre. Les prix des scies à chaîne, des outils moteurs et des accessoires sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020. Les descriptions et les illustrations sont exactes au moment de notre connaissance au moment de la publication et sont modifiables sans préavis. STIHL ne s'engage pas à garantir les erreurs d'impression ou de fabrication. STIHL ne s'engage pas à garantir la performance des produits. Les prix sont valables uniquement chez les détaillants participants.

© 2020 Stihl Inc. Tous droits réservés. STIHL ne s'engage pas à garantir la performance des produits. Les prix sont valables uniquement chez les détaillants participants.

STIHL CANADA WWW.STIHL.CA

STIHL

* Voir les
détails chez



735, Taché, Saint-Pascal
418-492-3632 • 1-888-297-3632

91, boul. Cartier, Rivière-du-Loup
418-860-3632 • 1-877-860-3632



RELÈVE ENTREPRENEURIALE

Projet-pilote unique

P. 3



P. 5 L'Islet en zone orange



P. 7 À la croisée des chemins

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Benoît Chouinard, conseiller aux ventes
418 863-7430

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com



COMMERCIAL | INDUSTRIEL | INSTITUTIONNEL | RÉSIDENTIEL



CONSTRUCTION
MARCEL CHAREST
ET FILS

T 418 492-5911 | SF 1 800 561-5911
TÉLÉC 418 492-9705
mcfinc.ca | infos@mcfinc.ca

997, Route 230 Est, Saint-Pascal
ISO 9001: 2008

RBQ: 1623-5558-35

DUMAIS
Camille Dumais Inc.

Avec vous
depuis
1953

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tel.: 418 492-2347 • Téléc.: 418 492-9603

CAMILLEDUMAIS.COM

Licence RBQ:
#1185-5277-70



NISSAN INTELLIGENT MOBILITY™

Du 1^{er} au 30 septembre L'événement LIQUIDATION TOTALE



LOUEZ LE ROGUE S 2
À TRACTION AVANT POUR

C'EST
COMME
PAYER **72\$⁺⁺**
/SEMAINE

AVEC 0\$ E

La patinoire extérieure de L'Islet remise à neuf

La patinoire extérieure près du Centre récréatif de L'Islet fait l'objet d'une importante reconstruction et d'améliorations pour un montant de 300 000 \$. Bien des aspects sont refaits : surface, pourtour en béton, bandes et grillage. En nouveauté, une surface mul-

tisport permettant la pratique du dekhockey est aménagée. Le gouvernement provincial contribue à la hauteur de plus de 80 000 \$ et la Municipalité entend faire appel à des commanditaires potentiels pour aider à payer les rénovations. (S.G.)



Des avancées dans le domaine des champignons

Dans le cadre du mois de champignons, les acteurs de ce milieu ont discuté des récentes avancées et des mois à venir. Un outil d'évaluation de l'impact du myco-développement a été développé et, plus que jamais, on misera sur le volet touristique.

STÉPHANIE GENDRON

Les intervenants ont convenu de se rencontrer une fois par année pour surveiller les avancements. Mardi dernier, ils ont discuté des nouveautés via Zoom pour plus de prudence en raison de la recrudescence de cas de COVID-19.

Il a été discuté, entre autres, de tout ce qui a été fait dans la dernière année en termes de communications : site web, réseaux sociaux, images visuelles ainsi que le plan d'action 2020-2025.

Il a aussi été question des résultats d'un projet de recherche qui a permis de développer un outil d'évaluation d'impact du myco-développement.

«Ça fait 10 ans qu'on développe sans trop savoir mesurer les impacts réels de ce

développement-là, car ça touche tellement de sphères. Ça nous a permis de prendre une photo de notre développement et le plan est de réutiliser cet outil de mesure aux deux ans, pour pouvoir suivre la progression», a dit Pascale G. Malenfant, chargée de projet au mycodéveloppement à la MRC de Kamouraska.

Potentiel touristique

Par ailleurs, les efforts seront centrés sur le potentiel touristique en lien avec les champignons. Avec un festival, une exposition, des activités en forêt et un mois du champignon, la région se positionne de plus en plus avantageusement à cet effet.

«C'est un des volets sur lequel on va mettre beaucoup d'énergie. Le mycotourisme a un fort potentiel de retombées pour la région. Il y a beaucoup de choses qui se préparent», a ajouté Pascale G. Malenfant.

Des forfaits et voyages en lien avec le mycotourisme pourraient être développés.

On indique par ailleurs que le mois du champignon, sur le point de se conclure au Kamouraska, a connu beaucoup de succès. Un bilan est à venir.



Photo : JHA Photographie

**DOMAINE
RITT**
CIDRERIE & VERGERS

Autocueillette de pommes
Dégustation de cidres
Boutique de produits du terroir

503, ch Bellevue Ouest
Cap-St-Ignace

Ouvert tous les jours de 8h à 17h

info@domaineritt.com

418-246-5957



LORDetFRERES

DODGE Jeep RAM

Venez voir notre
inventaire
d'usagés sur

www.lordetfreres.com

TOURVILLE 1 866 959-2244 418 359-2244

Une coopérative pour assurer une relève aux marchands

Les entreprises du domaine du commerce de détail en quête d'une relève entrepreneuriale à La Pocatière pourraient se regrouper au sein d'une coopérative dans l'attente de repreneurs. Ce projet-pilote unique au Québec, auquel au moins un marchand pocatois y trouve de l'intérêt, pourrait voir le jour incessamment si une masse critique d'entreprises décidaient de rejoindre ses rangs.



MAXIME PARADIS

Mené par Patrice Blais, directeur régional de la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) régions Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, ce projet-pilote a vu le jour à la suite d'une rencontre organisée l'an dernier avec le regroupement de marchands pocatois «Je commerce ICL». L'approche de la retraite pour plusieurs propriétaires d'entreprises et la difficulté à trouver une relève figuraient parmi les principales préoccupations des entrepreneurs présents à cette rencontre.

«Une idée a été émise : celle d'une forme d'entité qui rachèterait les commerces à vendre, le temps de former la relève, qui elle se porterait acquéreuse de ladite entreprise, par la suite», résume Patrice Blais.

De cette idée a été imaginé un modèle de coopérative de solidarité qui aurait pour objectif de consolider le parc commercial d'une ville comme La Pocatière afin de conserver une masse critique de ce que plusieurs considèrent comme étant des services essentiels.

Le modèle permettrait notamment à des citoyens du milieu jugeant important le maintien de ces entreprises d'adhérer à la coopérative sous forme de membre-consommateur, en plus de permettre aux employés des entreprises sous le chapeau de la coop d'agir à titre de membre-travailleur, avec en prime différents avantages associés au membership coopératif.

«La coop s'engagerait à acheter les entreprises en vertu d'une évaluation indépendante qui serait réalisée par un professionnel. De leur côté, les cédants poursuivraient la gestion de leur entreprise sur une période de deux à trois ans, après son achat par la coopérative, afin de former la relève qui elle pourrait se porter acquéreuse du commerce à la fin de cette période de transition», résume Patrice Blais.

Plusieurs avantages

Marc Dionne, propriétaire de la boutique de vêtement L'Échiquier à La Pocatière, croit beaucoup à ce projet, au point il s'est impliqué à titre bénévole à son développement aux côtés du CDRQ. Il se rappelle les difficultés de financement auxquelles il a été confronté au début des années 2010, lorsqu'il s'est porté acquéreur de sa boutique et croit que l'approche transitoire que fournirait la coopérative pourrait être salutaire.

Il souligne que la relève bénéficierait d'un transfert de connaissances en règle par le cédant sur quelques années, en plus d'être moins dans «l'urgence» pour préparer les démarches de financements en vue de faire l'acquisition de l'entreprise auprès de la coopérative, cette vente pouvant se réaliser sur un

horizon de quelques années. Des employés pourraient aussi être partagés entre certaines entreprises complémentaires qui seraient acquises par la coopérative, un plus dans un contexte de rareté de main-d'œuvre.

«Il faudrait qu'on soit une dizaine d'entreprises intéressées par ce projet pour qu'il en reste au moins cinq ou six sûres pour créer la coopérative», ajoute-t-il.

Patrice Blais est également de cet avis. De plus, il rappelle que le Programme d'appui à la reprise collective d'entreprises du ministère de l'Économie et de l'Innovation est doté d'une enveloppe de 50 M\$ jusqu'au 31 mars 2022 et que peu d'entreprises coopératives s'en sont prévaluées jusqu'à maintenant. Une future coopérative de marchands pocatois pourrait sûrement y trouver un levier financier intéressant pour procéder aux rachats des premières entreprises.

«Selon le coup de sonde que nous avons réalisé auprès des entreprises de commerce de détail, cette proposition de projet-pilote

n'apparaît pas comme la solution que les entrepreneurs du milieu semblent vouloir privilégier pour leur relève», a déclaré Joël Bourque, directeur général de Développement économique La Pocatière.

Patrice Blais ne baisse pas les bras pour autant, et cela, même s'il reconnaît qu'une centaine de villes au Québec, de taille similaire à La Pocatière, pourrait très bien accueillir un projet-pilote de ce type. Ils invitent donc les intéressés à entrer en contact avec lui à l'adresse patrice.blais@cdrrq.coop.

«La CDRQ demeure ouverte à tenir une rencontre d'information auprès des marchands pocatois qui pourraient être intéressés à en savoir davantage. Cette rencontre serait évidemment réalisée en étroite collaboration avec les partenaires en développement économique local et le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), un partenaire de première importance dans tous les projets de transfert d'entreprise au Québec», conclut-il.

À la une : Marc Dionne, propriétaire de L'Échiquier. La 4^e Avenue à La Pocatière. Photos : Maxime Paradis.



Entente « définitive » entre Bombardier et Alstom pour la division Transport

Bombardier a annoncé la conclusion finale de l'achat par Alstom de la division Transport de Bombardier. La vente est de 8,4 MM \$ US, soit 350 M\$ US de moins que prévu.

STÉPHANIE GENDRON

Le profit pour Bombardier est de 4 MM \$ US et 2,2 MM \$ US pour la Caisse de dépôt et placements du Québec, entre autres.

La réduction du prix est compensée par l'incidence d'un taux de change plus favorable, a-t-on indiqué.

«L'annonce d'aujourd'hui marque une étape importante dans la réalisation de nos priorités à court terme et dans le repositionnement de Bombardier comme entreprise axée sur les avions d'affaires», a dit Éric Martel, président et chef de la direction, Bombardier Inc.

«Le produit de cette opération nous permettra de commencer à remodeler notre structure de capital et à assainir

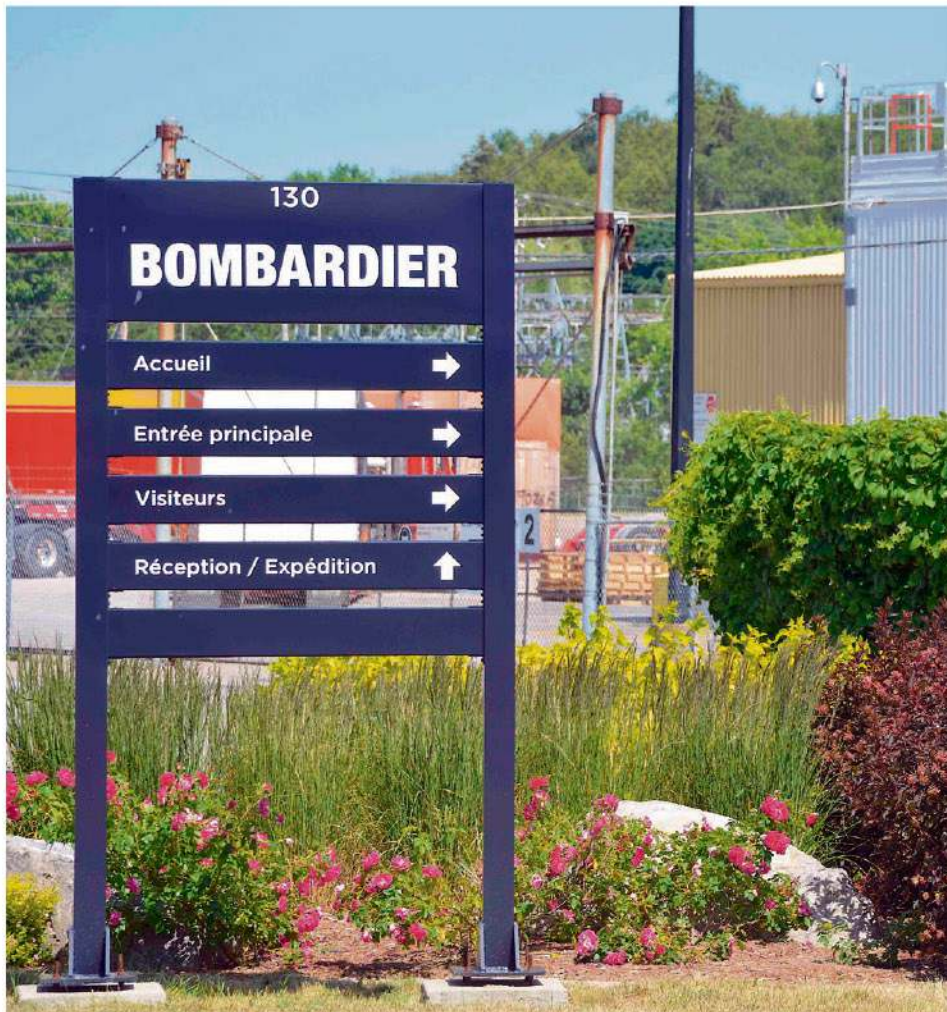
notre bilan par réduction de la dette afin que nous puissions réaliser le plein potentiel de nos employés de très grand talent et celui de notre portefeuille d'avions d'affaires à l'avant-garde de l'industrie», a-t-il ajouté.

Impact à La Pocatière

Dans le quotidien des travailleurs de l'usine Bombardier de La Pocatière, l'officialisation de cette vente ne change rien pour le moment. «Nous, on continue nos contrats à faire dans les délais et les budgets. On continue notre train-train quotidien», a dit le représentant des travailleurs Claude Michaud.

Ce dernier a rencontré l'employeur mercredi à ce sujet. «C'est une étape importante dans le processus de la transaction. Alstom est toujours un compétiteur jusqu'à la signature finale, prévue dans le premier trimestre de 2021», d'ajouter Claude Michaud.

À ce moment, l'enseigne de Bombardier changera pour Alstom.



Plusieurs projets en infrastructures dans la mire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Le projet d'aqueduc et d'égout étant maintenant complété dans le secteur du Carré Saint-Louis et de la Route 132, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a d'autres projets en infrastructures dans sa mire. L'un d'entre eux promet d'être tout aussi majeur que le précédent, selon le maire Rosaire Ouellet.

MAXIME PARADIS

À la tête de la Municipalité depuis sept ans, Rosaire Ouellet et son équipe n'ont pas chômé au chapitre des infrastructures. Il le dit sans vergogne, certains projets auraient dû être réalisés 20 ans plus tôt à certains endroits.

Le projet d'aqueduc et d'égout au Carré Saint-Louis et sur la Route 132, réalisé l'an dernier au coût d'environ 12 M\$ en est un bon exemple. Depuis, presque toutes les résidences de ce secteur se sont branchées au nouveau réseau. Rosaire Ouellet estime que ces branchements seront complétés au plus tard l'été prochain.

«C'était attendu. Il y avait une maison qui était vide depuis sa construction que remontait à plusieurs années, car les propriétaires attendaient le passage du réseau pour l'habiter. Cinq nouvelles constructions se sont même ajoutées depuis dans ce secteur-là, seulement cette année», ajoute fièrement le maire, conscient du côté attractif de pareils services municipaux pour de futurs résidents.

Court terme

À court terme, ce sont toutefois des projets de moindre envergure qui sont dans les cartons de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Des travaux d'asphaltage sur la route Martineau et sur la route Jeffrey sont actuellement en voie d'être exécutés. Comme le rappelle Rosaire Ouellet, la Municipalité en profite pour élargir davantage l'asphaltage sur les accotements, comme elle a fait ailleurs par le passé, afin d'éviter que ceux-ci ne soient abîmés par les tracteurs qui circulent en bordure de ces routes.

«Des subventions provenant de programmes gouvernementaux pour les routes collectrices (Jeffrey) et le transport lourd (Martineau) nous permettent de couvrir les frais de ces travaux à hauteur de 70 %», estime Rosaire Ouellet.

Dans le secteur du carré Bérubé et du 3^e Rang Est, de la route Sainte-Anne-Saint-Onésime jusqu'au pont de la rivière Saint-Jean, une douzaine de résidences et fermes seront branchées à un nouveau réseau d'aqueduc. Évalué à près de 335 000 \$, le contrat a été octroyé récemment à Action Progex et doit se réaliser avant la fin de l'automne. La Municipalité compte financer une partie de ce réseau avec l'argent de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

Un projet d'agrandissement du bureau municipal sur le chemin des Sables Est, estimé à 180 000 \$ et subventionné à 60 %, promet de rendre l'espace plus convivial avec de nouveaux bureaux, une petite salle de réunion et une salle d'archives. «Quand on prend tout ça ensemble, c'est beaucoup de projets qui ont été réalisés en sept ans, sans trop augmenter les taxes des citoyens de Sainte-Anne», poursuit le maire.

Moyen terme

Le carnet de projets étant déjà bien garni à court terme, Sainte-Anne-de-la-Pocatière voit plus loin et préparera le terrain en vue d'un autre important projet d'infrastructure : le passage d'un réseau d'égout sur le chemin de la Station, des limites de la Ville de La Pocatière à la route Martineau. Une problématique de champs d'épuration du côté nord de la route, en bordure de la rivière Saint-Jean, et la bonne concentration de résidences et de fermes dans ce secteur justifient un réseau d'égout, de l'avis de Rosaire Ouellet.

«C'est sûr qu'on va commencer par consulter les citoyens, mais ils devront être conscients que s'ils ne veulent pas d'un réseau, ils devront refaire leurs champs d'épuration.»

Des travaux de mise à niveau du réseau d'égout pluvial et sanitaire mixte, dans le sec-



Rosaire Ouellet devant le bureau municipal de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.



Travaux en cours sur la route Martineau. Photos : Maxime Paradis.

teur des Arpents-Verts, et l'installation d'un réseau d'égout au Carré Gendron, sont toutefois nécessaires et prévus par la Municipalité avant qu'elle n'emboîte le pas avec cet important projet. Et pour tous ceux qui ne sont pas concernés par ces travaux d'infrastructures

et qui devront mettre à niveau leurs installations septiques, la Municipalité a procédé à la bonification de son programme incitatif, le faisant passer à 1100 \$, ce dernier n'ayant jamais été indexé depuis quelques années.

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol

Conseiller en sécurité financière
418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentres, REER



CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430
Télec. : 418 492-2832

LEMIEUX
LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

ATA
Aide aux travailleurs accidentés
114-b, avenue de Gaspé Est
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
418 598-9844 • 1 855 598-9844
Clientèle : accidentés du travail ou de la route, congédiement ou harcèlement, assurances-invalidités.
Nos services : information, écoute, aide technique pour le suivi des dossiers, support à la réadaptation, démarches collectives pour la reconnaissance des droits.

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706 • Téléc. : 418 492-9706
901C, 4^e Avenue,
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
418 856-5172 • Téléc. : 418 856-5734
www.leplacoteux.com

Canada
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com
JOURNALISTE
Stéphanie Gendron
journaliste@leplacoteux.com
JOURNALISTE
Maxime Paradis (poste 103)
web@leplacoteux.com
VENTES
Pierre Dumais (poste 122)
pierre@leplacoteux.com
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com
ADMINISTRATION
Annie Ouellet (poste 102)
administration@leplacoteux.com
PRODUCTION
Marjorie Ouellet
Coordonnatrice
Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com
Marie-Kim Lefrançois
RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Annie Ouellet (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com
CARICATURISTE : Métyvié
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Claude Gagnon, président
Luc Morneau, vice-président
Louis Grenier, directeur
Maxime Paradis, directeur
Impression **tc** • IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL
Distribution **publi soc**
TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

Édition Kamouraska-L'Islet 18 505 copies
Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.
Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.
ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année. TPS et TVQ incluses
hebdos QUÉBEC
Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

Chaudière-Appalaches, dont L'Islet, passe au orange

La région de Chaudière-Appalaches, tout comme Montréal et la Capitale-Nationale, passe en zone orange, en raison du nombre de cas de la COVID-19 en hausse constante depuis quelques semaines. Le Bas-Saint-Laurent, en date de lundi, demeure cependant dans le jaune.



STÉPHANIE GENDRON

La zone orange englobe donc L'Islet. Les bars et les salles à manger des restaurants ne ferment toutefois pas complètement comme le prévoyait la zone orange. Les bars ne peuvent plus servir d'alcool après 23 h et fermeront à minuit. Les restaurants ne peuvent accueillir plus de six personnes à la même table, mais les salles à manger demeurent ouvertes.

Par contre, les rassemblements intérieurs privés passent de dix personnes et trois familles à six personnes et deux familles. Ajoutons que les déplacements entre régions ne sont pas recommandés et les sports étudiants sont maintenus, malgré la zone orange.

Dans les commerces, il est recommandé qu'une seule personne par ménage soit autorisée. Aussi, les personnes considérées comme étant à risque élevé de complications sont encouragées à utiliser des services de livraison ou à demander l'aide de leurs proches.

Cette décision entraîne aussi la restriction des visites dans les hôpitaux de Lévis, de Montmagny, de Thetford et de Saint-Georges ainsi que dans les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), résidences privées pour aînés (RPA), ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF) et résidences à assistance continue (RAC). Seules les visites essentielles, humanitaires et de proches aidants sont autorisées. Des mesures de renforcement pour le personnel seront appliquées, entre autres, un rehaussement de la vigie des symptômes ainsi que l'ajout d'équipement comme le port de la protection oculaire obligatoire à moins de deux mètres des usagers et des résidents, selon les différents milieux.

Les activités dans les lieux de culte et dans les salles où est permis la vente ou le service de boissons alcooliques pour consommation sur place ou dans les salles où se tiennent

tout événement ou toute réception à caractère festif sont limitées un maximum de 25 personnes, et les mêmes règles que dans les bars doivent être observées s'il y a un permis d'alcool. Cette mesure touche notamment certaines activités dans les salles louées, les événements festifs, les mariages, les célébrations professionnelles ou scolaires, etc.

Partout au Québec, peu importe la couleur, les grands rassemblements reviennent à 50 et non 250. Les lieux où les personnes sont assises, relativement immobiles et parlent peu ou pas, par exemple les salles de spectacle, cinémas, théâtres et studios de captation audiovisuelle, peuvent continuer d'accueillir un maximum de 250 personnes.

Récents cas

Au moment de mettre sous presse, le Bas-Saint-Laurent avait enregistré 15 cas dimanche, cinq cas samedi et 11 cas lundi. De ce nombre, trois cas sont au Kamouraska. Personne n'est hospitalisé. Dans L'Islet, on comptait lundi cinq cas actifs.

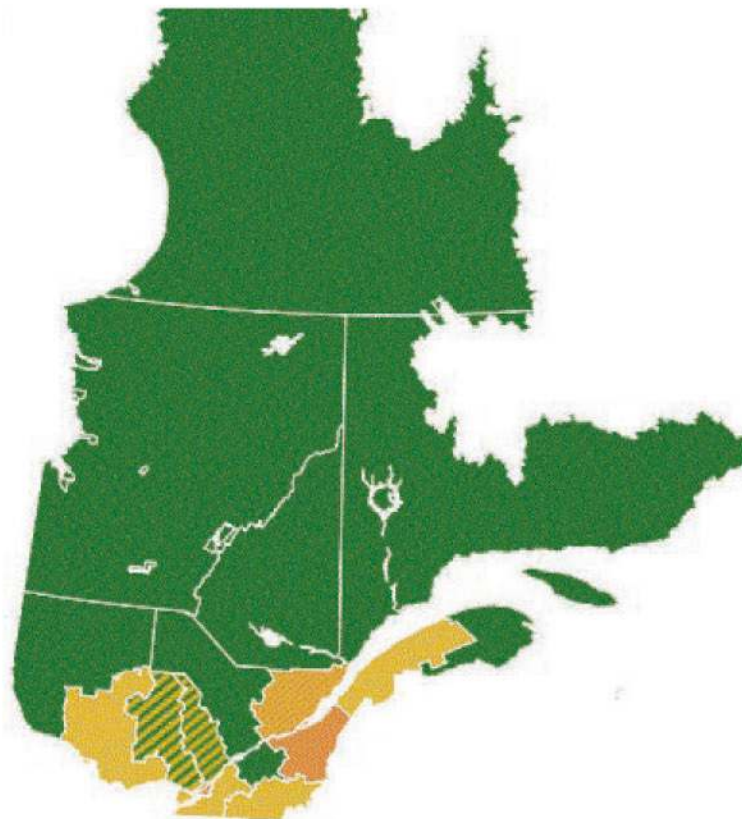
Le Bas-Saint-Laurent toujours en jaune

Bien que la région du Bas-Saint-Laurent demeure au niveau préalerte (jaune), la situation demeure fragile dans plusieurs MRC du territoire. Le directeur régional de la santé publique, le Dr Sylvain Leduc, constate depuis la fin de semaine dernière une recrudescence de la transmission de la COVID-19, plus particulièrement dans les MRC du Témiscouata et de Rivière-du-Loup. Des rassemblements où la distanciation sociale n'était pas respectée l'incitent à lancer un appel à la vigilance pour toutes les personnes de ces MRC ayant participé à l'un de ces rassemblements (où la distanciation sociale n'était pas respectée), entre le 7 et le 21 septembre. Ces personnes sont invitées à surveiller étroitement leurs symptômes (fièvre, toux, difficultés respiratoires et perte de l'odorat) et à prendre rendez-vous pour un test de dépistage au besoin.

La région dénombre aujourd'hui 265 cas, dont 129 cas actifs. Pour le moment, les milieux de vie des personnes vulnérables sont préservés du virus. « Nous devons poursuivre nos efforts pour limiter autant que possible la circulation de la COVID-19 auprès des personnes les plus à risque. Pour l'heure, le

nombre de cas hebdomadaires pourrait nous laisser croire que la situation se stabilise. Toutefois, nous constatons de plus en plus que le virus circule en dehors du groupe initialement happé, soit les 18-35 ans. Ce n'est pas le temps de baisser la garde, il faut maintenir nos efforts », a dit le docteur Sylvain Leduc, directeur de la Santé publique.

Quant au dépistage préventif de tous les employés d'Aliments Asta, mentionnons que les résultats sont tous négatifs. On avait dénombré deux cas la semaine dernière.



EBÉN
L'Essence du Bien-être

Soins de santé & Personnel attentif

Confort

Sécurité 24/7

Les Résidences Labrie

Résidences pour aînés

Chambres et appartements à prix abordables
pour personnes âgées autonomes, semi-autonomes, Alzheimer ou autres pertes cognitives.

Stéphane Lapointe, Directeur
465, av. Chapleau, Saint-Pascal (Qc) G0L 3Y0

(418) 492-7922

www.ebenresidences.ca
info@ebenresidences.ca

**ÉMONDAGE
ABATTAGE
d'arbres**

418 300-0589

PEINTURE de TOITURES

Spécialités : toitures de tôle et bardeaux de cèdre

Pose d'enduit acrylique sur asphalte

**GESTION
DONALD GARON inc.**

418 498-2283

Caroline

Coloristes et designers pour des conseils judicieux dans le choix de votre peinture

SIGO

DUMAIS
camilledumais.com

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

418 492-2347
418 492-9603
info@camilledumais.com

Pourquoi limiter le nombre de personnes lors d'un rassemblement privé ?



Limiter les rassemblements privés à 10 personnes aide les personnes présentes à garder 2 m de distance et à éviter d'être en contact avec des gouttelettes contaminées.

Bien se protéger, c'est aussi bien protéger les autres.



[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

📞 1 877 644-4545

Votre
gouvernement

Québec

Les Avant-Gardistes à la croisée des chemins

Le club de quad Les Avant-Gardistes 3 et 4 roues de La Pocatière est à la croisée des chemins. La baisse constante du nombre de ses membres combinée à l'incertitude d'une interruption de la saison en raison de la COVID-19 questionnent le Club sur l'ouverture de ses sentiers au cours de la prochaine saison hivernale.

MAXIME PARADIS

Une vingtaine de personnes se sont présentées à la 34^e assemblée générale des Avant-Gardistes le 14 septembre dernier. De l'avis du président sortant Sylvain Lemieux, cet engouement est plutôt exceptionnel.

«Plusieurs se demandent si le gouvernement ne va pas mettre un terme à notre saison comme l'hiver passé, à cause de la COVID. Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas accueilli autant de gens à notre AGA», raconte-t-il.

Au nombre de 250 durant les «belles années», le membership oscille désormais autour d'une centaine de personnes. Ces précieuses cartes de membres qui sont aujourd'hui moins prisées représentent non seulement une source de financement importante pour le Club, mais elles permettent également aux amateurs de quad de la région de circuler sur les sentiers fédérés du Québec, dont l'entretien des 65 km situés entre la route 204 dans L'Islet et la route 289 au Kamouraska est sous la responsabilité des

Avant-Gardistes, et cela, quatre saisons par année.

«Les amateurs de quad ne sont pas moins nombreux qu'avant. Au contraire, de plus en plus de gens en possèdent, mais ils ne veulent plus payer pour leurs cartes de membres», indique Sylvain Lemieux.

Le président sortant explique cette problématique en partie par le travail acharné réalisé par son club à négocier des droits de passage avec les agriculteurs et les municipalités de la région au cours des dernières années, afin d'être en mesure de lier, notamment, les localités du littoral aux sentiers fédérés situés principalement dans l'arrière-pays kamouraskois. Au final, nombre de quadistes empruntent ces chemins sans jamais rejoindre les sentiers fédérés. Ils ne voient donc plus la pertinence de payer leur adhésion à un Club.

«On est en quelque sorte victime du travail qu'on a réalisé. Ça fait presque 35 ans qu'on travaille d'arrache-pied avec les municipalités et les agriculteurs de la région pour bâtir un réseau qui donne accès à des services d'essence, de restauration et d'hébergement dans les villages. Notre réseau fait l'envie de bien d'autres clubs au Québec et les touristes sont nombreux à y circuler, mais des gens de chez nous jugent qu'ils n'ont pas à payer pour l'emprunter.»

Conséquences multiples

Pour Sylvain Lemieux, cette situation a de multiples conséquences. D'une part, moins

de membres signifie également moins de bénévoles et de relève au sein du conseil d'administration du club. Il se qualifie d'ailleurs de président sortant depuis quelques années pour cette raison. D'autre part, l'enveloppe budgétaire pour l'entretien des sentiers est moins importante. Et avec le spectre d'une nouvelle fermeture des sentiers cet hiver à cause de la COVID-19, Sylvain Lemieux craint que le nombre de membres ne fonde comme neige au soleil cette année, ce qui mettrait à mal les finances du Club.

«L'idéal serait que l'adhésion à un club soit obligatoire et inclut dans le montant des immatriculations. Le gouvernement pourrait nous retourner de l'argent de cette façon, par le biais de la Fédération, pour l'entretien du réseau», suggère-t-il.

En attendant, le président sortant des Avant-Gardistes implore les municipalités du territoire de faire des demandes auprès de la Sûreté du Québec afin qu'elle surveille davantage les délinquants qui circuleront sur les sentiers sans leurs cartes au courant de l'hiver. Davantage d'argent pour l'entretien hivernal des sentiers sera aussi demandé à la Fédération québécoise des clubs de quads, dit-il.

«Autrement, c'est simple, on va fermer, c'est tout, et on ne sera qu'un club d'été. Pas sûr que les services d'hébergement, les dépanneurs, les stations d'essence et les restaurants de la région qui en arrachent déjà beaucoup cette année à cause de la COVID seront heureux de cette situation», conclut-il.



Photo : Kilyan Sockalingum (Unsplash.com)

ADRESSE COURRIEL COMPLEXE

Le CISSS de Chaudière-Appalaches met en place un formulaire

Le CISSS de Chaudière-Appalaches a mis en place un formulaire électronique disponible à l'adresse <https://www.ciassca.com/nous-joindre/formulaires/demande-dinformation-apres-un-test-de-depistage/> pour ceux qui sont toujours dans l'attente des résultats d'un test de dépistage de la COVID-19 après trois jours. L'adresse courriel précé-

dente, soutientchbdcoviddqepe.ciassca@ssss.gouv.qc.ca, à laquelle les personnes en attente devaient se référer, avait été dénoncée et même tournée au ridicule dans les médias nationaux en raison de son acronyme jugé incompréhensible et difficile à mémoriser. Le nouveau formulaire qui prend désormais sa place a été mis en ligne le 15 septembre. (M.P)

Demande d'information après un test de dépistage

Le CISSS de Chaudière-Appalaches met tout en œuvre pour vous fournir votre résultat dans les meilleurs délais. Si vous n'avez toujours pas eu de nouvelles trois jours après avoir passé votre test en Chaudière-Appalaches, vous pouvez remplir le formulaire suivant ou communiquer au 1 833 704-0937 et nous vous tiendrons informé le plus tôt possible.

Remplir les champs suivants

Prénom* (Obligatoire)

Nom* (Obligatoire)

Date de naissance* (Obligatoire)

jj/mm/aaaa

Date de dépistage* (Obligatoire)

jj/mm/aaaa

Piédestal

Soins podologiques
Bas de compression

Nathalie Soucy
Infirmière en podologie

418.860.1283

Soins de pieds en cabinet et à domicile

1210, boul. Desrochers
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

www.piedestal.ca

8044H1417

Grande vente automnale de LIQUIDATION

RABAIS DE
20%

sur tous les
manteaux

RABAIS DE
30%

sur chandails, pantalons,
blouses et vêtements adaptés

RABAIS DE
40%

sur les
vêtements d'été

Et sur tous les
autres articles :
RABAIS DE

50% à 70%

Tant qu'il y aura des Femmes...

733, 4^e Avenue, La Pocatière
418 856-6792

4572P920

Les séances publiques presque toutes de retour au Kamouraska

D'ici le mois prochain, les séances publiques des conseils municipaux auront pratiquement toutes repris au Kamouraska. Seulement deux municipalités poursuivront leurs séances sans public en octobre, en date du 17 septembre.

MAXIME PARADIS

Ces municipalités sont Saint-Alexandre-de-Kamouraska et Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Dans le cas de cette dernière, on justifie la poursuite en huis clos pour des raisons d'espace, la salle du conseil ne permettant pas le respect de la distanciation physique. L'audio des rencontres peut toutefois être écouté sur le site internet de la Municipalité.

À Saint-Alexandre-de-Kamouraska, les

séances se poursuivent aussi à huis clos. Elles y sont également enregistrées et l'audio peut aussi être écouté sur le site internet de la Municipalité. Selon le directeur général Armand Comeau, l'espace limité ne serait pas ici en question. Il s'agirait plutôt d'un choix délibéré de la part de la Municipalité et non pas d'une impossibilité.

« Comme pour toute organisation, les décisions en lien avec la COVID, soit les mesures à prendre visant la limitation de la propagation, sont aussi des questions d'appréciation tout en respectant les directives de la Santé publique. Dans notre cas, nous souhaitions plus de prudence sachant que la période estivale est propice aux rapprochements et que la période de la rentrée aurait été tout aussi mouvementée. Malheureusement, la situation des derniers jours nous donne raison. Nous avons même reculé pour certaines mesures d'allègement que nous étions sur le point d'implanter, il y a quelques jours », a-t-il écrit.

En mode reprise

Du côté de Rivière-Ouelle, les séances du conseil municipal se tenaient jusqu'à tout récemment à huis clos. Pascale Pelletier, secrétaire-réceptionniste à la Municipalité, nous assure que celles-ci reprendront le mois prochain, soit le 6 octobre. Entre temps, la Municipalité ajoute qu'il est possible qu'elle soit amenée à s'adapter en temps et lieu si les règles de la Direction de la santé publique

venaient à changer. La volonté semble néanmoins au rendez-vous pour permettre l'exercice de la démocratie devant le plus de gens possible.

« Afin de permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'être présents, nous avons, lors de la séance du conseil de septembre, modifié le lieu des séances publiques. Elles se tiendront à la salle du Tricentenaire située au 111, rue de l'Église, à Rivière-Ouelle, et ce jusqu'à nouvel ordre. »

À Saint-André-de-Kamouraska, la dernière séance du conseil municipal à s'être tenue en huis clos a eu lieu le 1^{er} septembre. La prochaine doit se faire devant public le 6 octobre prochain, selon ce qui a été rapporté dans le journal de la Municipalité, L'Info de Saint-André.

Salle du conseil municipal à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Photo : Maxime Paradis.



Peut importe le format
de votre famille,
**on a le VWUS
qui lui convient**



- L'ATLAS - 7 SIÈGES SPACIEUX POUVANT ACCUEILLIR 7 ADULTES
- LE TIGUAN - LA POLYVALENCE EN ACTION GRÂCE À LA TROISIÈME RANGÉE EN OPTION
- LE CROSS SPORT - DESIGN AUDACIEUX COMPRENANT 5 SIÈGES ET UN ESPACE DE CHARGEMENT MODULABLE

C'est l'événement
Volksfest

FINANCEMENT
À PARTIR
DE **0%**

JUSQU'À
72 MOIS
SUR LES MODÈLES
SÉLECTIONNÉS*

ENTRETIEN
GRATUIT PENDANT
3 ANS
OU 45 000 KM^A

VENTES ET SERVICES
SANS CONTACT[†]

*Disponible sur le Tiguan 2020. Modèles Tiguan Trendline, Atlas et Atlas Cross Sport Execline R-Line Illusrés.



* Voir les détails chez



LÉVIS, 6101, rue des Moissons
418 833-2133
www.rinfretvw.ca

* Applicable à l'achat au financement d'un modèle Tiguan Trendline 2020 avec traction avant et boîte automatique TiptronicMD à 8 vitesses, neuf et non immatriculé avec un terme de 72 mois à un TAP de 0 %. 72 paiements de 442 \$. Prix de détail de 31 775 \$. Les frais liés à l'enregistrement au RDPRM de 46 \$, les permis, l'assurance, l'immatriculation, les options et les taxes applicables sont en sus. SAC par Volkswagen Finance. Les frais de transport et d'inspection de prélivraison de 1 885 \$ et les droits d'accise du consommateur de 100 \$ sont compris dans le montant du paiement hebdomadaire. L'acompte de 0 \$ ou l'échange équivalent est requis à la signature. Côté d'emprunt de 46 \$ pour une obligation totale de 31 821 \$. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange du concessionnaire peut être nécessaire. La couverture du plan d'entretien prépayé de 3 ans/ 45 000 km entrera en vigueur à partir de la date de livraison, mais la documentation du plan sera remise par le concessionnaire avant le 1er novembre. Contactez le concessionnaire pour les détails. Plan fourni sans frais supplémentaires avec l'achat au comptant, le financement ou la location des modèles Atlas 2021/ Tiguan, Atlas Cross Sport 2020/ Arteon, Golf R, Golf Sportswagen, Golf Alltrack 2019 neufs et non immatriculés. Le plan couvre les rendez-vous d'entretien (pour les services recommandés par VW) dans un délai de 3 ans ou d'ici 45 000 km (selon la première éventualité). Consultez le manuel du propriétaire pour plus de détails au sujet des services d'entretien recommandés par intervalles de temps ou de kilomètres. Certaines restrictions s'appliquent, dont les services d'entretien exceptionnels qui ne sont pas couverts par la garantie. Contactez votre concessionnaire pour plus de détails. † La disponibilité varie selon le concessionnaire et le service. Veuillez contacter votre concessionnaire pour les détails. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange du concessionnaire peut être nécessaire. L'offre prend fin le 30 septembre 2020 et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Des conditions s'appliquent. Visitez le site offers.vw.ca ou contactez votre concessionnaire Volkswagen pour connaître les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen et tous les noms des modèles sont des marques enregistrées de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada, 2020

ÉCONOMIES AUTOMNALES

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE 
M5 170
 30,3 CH⁴ - 1,3 KW - 3,0 KG / 0,1 LB Ⓛ

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE 
M5 180 C-BE
 37,8 CH⁴ - 1,5 KW - 4,2 KG / 3,1 LB Ⓛ

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE 
M5 250
 45,4 CH⁴ - 2,3 KW - 4,4 KG / 3,1 LB Ⓛ

NOUVEAU
SCIE À CHAÎNE À ESSENCE 
M5 250 C-BE
 45,4 CH⁴ - 2,3 KW - 4,9 KG / 3,8 LB Ⓛ

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE 
M5 261 C-H
 50,2 CH⁴ - 3,0 KW - 4,9 KG / 3,8 LB Ⓛ

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE 
M5 271
 50,2 CH⁴ - 2,6 KW - 5,4 KG / 3,2 LB Ⓛ

BOURNE WITH LIMITED EQUIPMENT
THE SAND TRUCKS WOOD ROY
SCIE À CHAÎNE À ESSENCE 
M5 291
 55,5 CH⁴ - 3,4 KW - 5,6 KG / 3,7 LB Ⓛ

**ECONOMISEZ 30%
 259,95 \$**
 POUX 2900 \$
 avec guide-chaîne de 10 ps

**ECONOMISEZ 20%
 359,95 \$**
 POUX 3900 \$
 avec guide-chaîne de 10 ps

**ECONOMISEZ 10%
 449,95 \$**
 POUX 4300 \$
 avec guide-chaîne de 10 ps

499,95 \$
 POUX 4600 \$
 avec guide-chaîne de 10 ps

**ECONOMISEZ 30%
 729,95 \$**
 POUX 1700 \$
 avec guide-chaîne de 10 ps

**ECONOMISEZ 20%
 549,95 \$**
 POUX 5400 \$
 avec guide-chaîne de 10 ps

**ECONOMISEZ 10%
 499,95 \$**
 POUX 4000 \$
 avec guide-chaîne de 10 ps

**RECEVEZ UNE TROUSSE
WOOD-PRO^{MC} GRATUITE**
À L'ACHAT D'UNE SCIE À CHAÎNE STIHL SÉLECTIONNÉE®
: Coffre Woodman^{MC}, Chaîne CILOMATIC^{MC}, Casquette STIHL

Les détaillants peuvent vendre à prix moindre. Les prix des accessoires, des outils et des accessoires sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020. Les descriptions et les illustrations sont sujettes au risque de droits de valeurs et recommandent la publication et sont modifiables sans préavis. STHL, l'initiateur n'est pas responsable des erreurs d'impression. Le détaillant STHL local définit le pouvoir final de décision des prix des produits. Les prix sont valables uniquement chez le

© Points réservés seulement. ① Ne manquez pas votre chance de recevoir le trousser Wood Dr®. Adressez simplement des cartes à chèque à l'adresse ci-dessous le 31 décembre 2010 au service CAUSE GRATUITEMENT une trousser Wood Dr®. Ce trousseur comprend un coffre "Woodman", une capepate STAL, une chaise de massage CE, OMATIC, le bois d'une valeur de 50 €. Le modèle de capepate peut varier. Cartes à chèque à retourner jusqu'au 31 décembre 2010 au plus tard à l'équipement des Stal. Le modèle de capepate peut varier. MS 190 - CE, MS 191 - CE, MS 192 - CE, MS 193 - CE, MS 194 - CE, MS 195 - CE, MS 196 - CE, MS 197 - CE, MS 198 - CE, MS 199 - CE, MS 200 - CE, MS 201 - CE, MS 202 - CE, MS 203 - CE, MS 204 - CE, MS 205 - CE, MS 206 - CE, MS 207 - CE, MS 208 - CE, MS 209 - CE, MS 210 - CE, MS 211 - CE, MS 212 - CE, MS 213 - CE, MS 214 - CE, MS 215 - CE, MS 216 - CE, MS 217 - CE, MS 218 - CE, MS 219 - CE, MS 220 - CE, MS 221 - CE, MS 222 - CE, MS 223 - CE, MS 224 - CE, MS 225 - CE, MS 226 - CE, MS 227 - CE, MS 228 - CE, MS 229 - CE, MS 230 - CE, MS 231 - CE, MS 232 - CE, MS 233 - CE, MS 234 - CE, MS 235 - CE, MS 236 - CE, MS 237 - CE, MS 238 - CE, MS 239 - CE, MS 240 - CE, MS 241 - CE, MS 242 - CE, MS 243 - CE, MS 244 - CE, MS 245 - CE, MS 246 - CE, MS 247 - CE, MS 248 - CE, MS 249 - CE, MS 250 - CE, MS 251 - CE, MS 252 - CE, MS 253 - CE, MS 254 - CE, MS 255 - CE, MS 256 - CE, MS 257 - CE, MS 258 - CE, MS 259 - CE, MS 260 - CE, MS 261 - CE, MS 262 - CE, MS 263 - CE, MS 264 - CE, MS 265 - CE, MS 266 - CE, MS 267 - CE, MS 268 - CE, MS 269 - CE, MS 270 - CE, MS 271 - CE, MS 272 - CE, MS 273 - CE, MS 274 - CE, MS 275 - CE, MS 276 - CE, MS 277 - CE, MS 278 - CE, MS 279 - CE, MS 280 - CE, MS 281 - CE, MS 282 - CE, MS 283 - CE, MS 284 - CE, MS 285 - CE, MS 286 - CE, MS 287 - CE, MS 288 - CE, MS 289 - CE, MS 290 - CE, MS 291 - CE, MS 292 - CE, MS 293 - CE, MS 294 - CE, MS 295 - CE, MS 296 - CE, MS 297 - CE, MS 298 - CE, MS 299 - CE, MS 300 - CE, MS 301 - CE, MS 302 - CE, MS 303 - CE, MS 304 - CE, MS 305 - CE, MS 306 - CE, MS 307 - CE, MS 308 - CE, MS 309 - CE, MS 310 - CE, MS 311 - CE, MS 312 - CE, MS 313 - CE, MS 314 - CE, MS 315 - CE, MS 316 - CE, MS 317 - CE, MS 318 - CE, MS 319 - CE, MS 320 - CE, MS 321 - CE, MS 322 - CE, MS 323 - CE, MS 324 - CE, MS 325 - CE, MS 326 - CE, MS 327 - CE, MS 328 - CE, MS 329 - CE, MS 330 - CE, MS 331 - CE, MS 332 - CE, MS 333 - CE, MS 334 - CE, MS 335 - CE, MS 336 - CE, MS 337 - CE, MS 338 - CE, MS 339 - CE, MS 340 - CE, MS 341 - CE, MS 342 - CE, MS 343 - CE, MS 344 - CE, MS 345 - CE, MS 346 - CE, MS 347 - CE, MS 348 - CE, MS 349 - CE, MS 350 - CE, MS 351 - CE, MS 352 - CE, MS 353 - CE, MS 354 - CE, MS 355 - CE, MS 356 - CE, MS 357 - CE, MS 358 - CE, MS 359 - CE, MS 360 - CE, MS 361 - CE, MS 362 - CE, MS 363 - CE, MS 364 - CE, MS 365 - CE, MS 366 - CE, MS 367 - CE, MS 368 - CE, MS 369 - CE, MS 370 - CE, MS 371 - CE, MS 372 - CE, MS 373 - CE, MS 374 - CE, MS 375 - CE, MS 376 - CE, MS 377 - CE, MS 378 - CE, MS 379 - CE, MS 380 - CE, MS 381 - CE, MS 382 - CE, MS 383 - CE, MS 384 - CE, MS 385 - CE, MS 386 - CE, MS 387 - CE, MS 388 - CE, MS 389 - CE, MS 390 - CE, MS 391 - CE, MS 392 - CE, MS 393 - CE, MS 394 - CE, MS 395 - CE, MS 396 - CE, MS 397 - CE, MS 398 - CE, MS 399 - CE, MS 400 - CE, MS 401 - CE, MS 402 - CE, MS 403 - CE, MS 404 - CE, MS 405 - CE, MS 406 - CE, MS 407 - CE, MS 408 - CE, MS 409 - CE, MS 410 - CE, MS 411 - CE, MS 412 - CE, MS 413 - CE, MS 414 - CE, MS 415 - CE, MS 416 - CE, MS 417 - CE, MS 418 - CE, MS 419 - CE, MS 420 - CE, MS 421 - CE, MS 422 - CE, MS 423 - CE, MS 424 - CE, MS 425 - CE, MS 426 - CE, MS 427 - CE, MS 428 - CE, MS 429 - CE, MS 430 - CE, MS 431 - CE, MS 432 - CE, MS 433 - CE, MS 434 - CE, MS 435 - CE, MS 436 - CE, MS 437 - CE, MS 438 - CE, MS 439 - CE, MS 440 - CE, MS 441 - CE, MS 442 - CE, MS 443 - CE, MS 444 - CE, MS 445 - CE, MS 446 - CE, MS 447 - CE, MS 448 - CE, MS 449 - CE, MS 450 - CE, MS 451 - CE, MS 452 - CE, MS 453 - CE, MS 454 - CE, MS 455 - CE, MS 456 - CE, MS 457 - CE, MS 458 - CE, MS 459 - CE, MS 460 - CE, MS 461 - CE, MS 462 - CE, MS 463 - CE, MS 464 - CE, MS 465 - CE, MS 466 - CE, MS 467 - CE, MS 468 - CE, MS 469 - CE, MS 470 - CE, MS 471 - CE, MS 472 - CE, MS 473 - CE, MS 474 - CE, MS 475 - CE, MS 476 - CE, MS 477 - CE, MS 478 - CE, MS 479 - CE, MS 480 - CE, MS 481 - CE, MS 482 - CE, MS 483 - CE, MS 484 - CE, MS 485 - CE, MS 486 - CE, MS 487 - CE, MS 488 - CE, MS 489 - CE, MS 490 - CE, MS 491 - CE, MS 492 - CE, MS 493 - CE, MS 494 - CE, MS 495 - CE, MS 496 - CE, MS 497 - CE, MS 498 - CE, MS 499 - CE, MS 500 - CE, MS 501 - CE, MS 502 - CE, MS 503 - CE, MS 504 - CE, MS 505 - CE, MS 506 - CE, MS 507 - CE, MS 508 - CE, MS 509 - CE, MS 510 - CE, MS 511 - CE, MS 512 - CE, MS 513 - CE, MS 514 - CE, MS 515 - CE, MS 516 - CE, MS 517 - CE, MS 518 - CE, MS 519 - CE, MS 520 - CE, MS 521 - CE, MS 522 - CE, MS 523 - CE, MS 524 - CE, MS 525 - CE, MS 526 - CE, MS 527 - CE, MS 528 - CE, MS 529 - CE, MS 530 - CE, MS 531 - CE, MS 532 - CE, MS 533 - CE, MS 534 - CE, MS 535 - CE, MS 536 - CE, MS 537 - CE, MS 538 - CE, MS 539 - CE, MS 540 - CE, MS 541 - CE, MS 542 - CE, MS 543 - CE, MS 544 - CE, MS 545 - CE, MS 546 - CE, MS 547 - CE, MS 548 - CE, MS 549 - CE, MS 550 - CE, MS 551 - CE, MS 552 - CE, MS 553 - CE, MS 554 - CE, MS 555 - CE, MS 556 - CE, MS 557 - CE, MS 558 - CE, MS 559 - CE, MS 560 - CE, MS 561 - CE, MS 562 - CE, MS 563 - CE, MS 564 - CE, MS 565 - CE, MS 566 - CE, MS 567 - CE, MS 568 - CE, MS 569 - CE, MS 570 - CE, MS 571 - CE, MS 572 - CE, MS 573 - CE, MS 574 - CE, MS 575 - CE, MS 576 - CE, MS 577 - CE, MS 578 - CE, MS 579 - CE, MS 580 - CE, MS 581 - CE, MS 582 - CE, MS 583 - CE, MS 584 - CE, MS 585 - CE, MS 586 - CE, MS 587 - CE, MS 588 - CE, MS 589 - CE, MS 590 - CE, MS 591 - CE, MS 592 - CE, MS 593 - CE, MS 594 - CE, MS 595 - CE, MS 596 - CE, MS 597 - CE, MS 598 - CE, MS 599 - CE, MS 600 - CE, MS 601 - CE, MS 602 - CE, MS 603 - CE, MS 604 - CE, MS 605 - CE, MS 606 - CE, MS 607 - CE, MS 608 - CE, MS 609 - CE, MS 610 - CE, MS 611 - CE, MS 612 - CE, MS 613 - CE, MS 614 - CE, MS 615 - CE, MS 616 - CE, MS 617 - CE, MS 618 - CE, MS 619 - CE, MS 620 - CE, MS 621 - CE, MS 622 - CE, MS 623 - CE, MS 624 - CE, MS 625 - CE, MS 626 - CE, MS 627 - CE, MS 628 - CE, MS 629 - CE, MS 630 - CE, MS 631 - CE, MS 632 - CE, MS 633 - CE, MS 634 - CE, MS 635 - CE, MS 636 - CE, MS 637 - CE, MS 638 - CE, MS 639 - CE, MS 640 - CE, MS 641 - CE, MS 642 - CE, MS 643 - CE, MS 644 - CE, MS 645 - CE, MS 646 - CE, MS 647 - CE, MS 648 - CE, MS 649 - CE, MS 650 - CE, MS 651 - CE, MS 652 - CE, MS 653 - CE, MS 654 - CE, MS 655 - CE, MS 656 - CE, MS 657 - CE, MS 658 - CE, MS 659 - CE, MS 660 - CE, MS 661 - CE, MS 662 - CE, MS 663 - CE, MS 664 - CE, MS 665 - CE, MS 666 - CE, MS 667 - CE, MS 668 - CE, MS 669 - CE, MS 670 - CE, MS 671 - CE, MS 672 - CE, MS 673 - CE, MS 674 - CE, MS 675 - CE, MS 676 - CE, MS 677 - CE, MS 678 - CE, MS 679 - CE, MS 680 - CE, MS 681 - CE, MS 682 - CE





 | STIHLCANADA
 WWW.STIHL.CA

JEAN MORNEAU INC.
735, rue Taché, Saint-Pascal • 418 492-3632

CENTRE MULTI-SERVICES JC INC.
51, 2e Rang Est. Saint-Jean-Port-Joli • 418 598-3047

LOCATION J.-C. HUDON INC.
86, rue de la Gare, La Pocatière • 418 856-2427

Stihl a plus de 900 détaillants de service autorisé à travers le Canada – visitez votre détaillant local dès aujourd'hui!

STIHL®
www.stihl.ca

Du relâchement dans le bac à recyclage

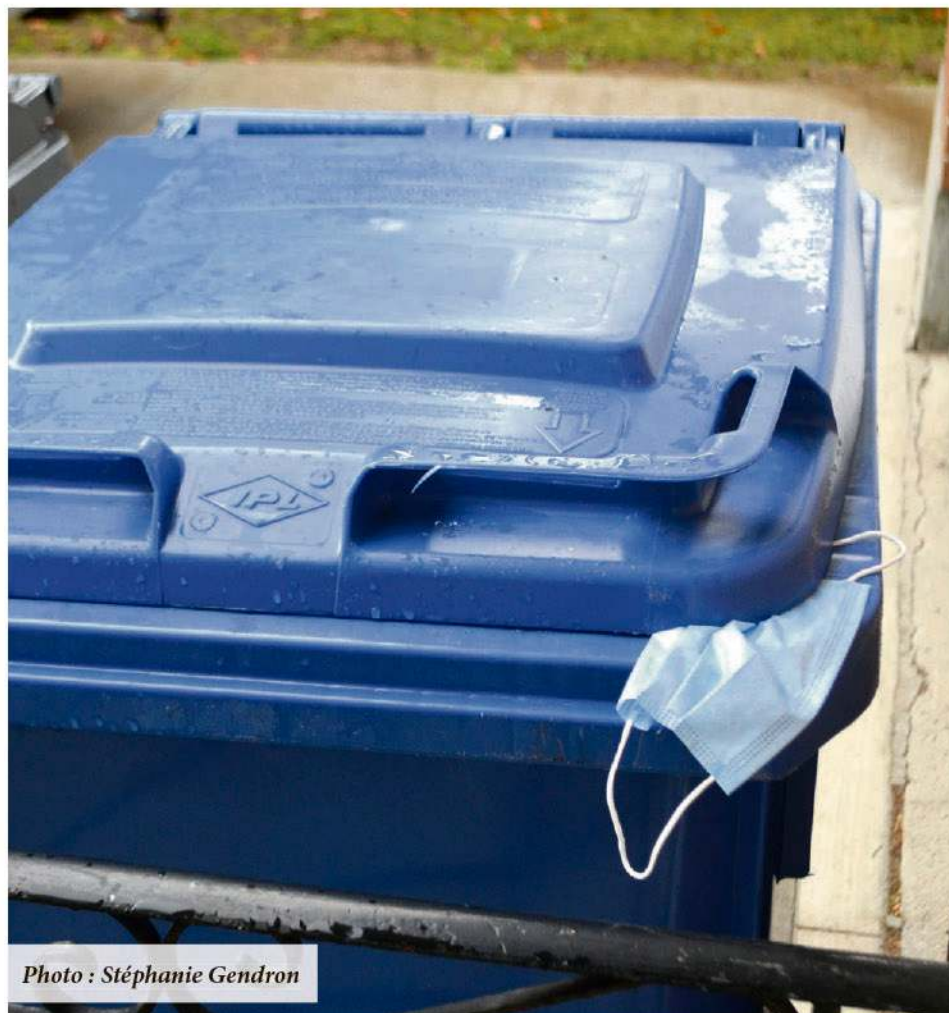


Photo : Stéphanie Gendron

Co-éco doit faire de la sensibilisation avec le bac bleu, alors que la pandémie a mené à un certain relâchement dans le choix des matières à y déposer.

STÉPHANIE GENDRON

Certains matériaux, qui ne sont pas acceptés dans le bac à recyclage, s'y retrouvent plus particulièrement depuis le début de la pandémie de COVID-19, à commencer par les masques de protection et les gants jetables.

« Ils sont un peu tannés de la quantité de gants et de masques. Ce n'est pas "cool" pour les employés. Il y a du volume d'objets de plus qu'ils trient et ça alourdit le processus. Dans le cas des accessoires de protection, ce n'est pas agréable pour eux », a dit l'agent de communication, François Lapointe.

Les masques de protection et les gants doivent être mis aux poubelles régulières.

Matériaux

L'autre problématique est du côté des matériaux, à la suite de nombreuses rénovations effectuées par les gens confinés ce printemps ou à la suite des ménages de cabanons et greniers qui ont été nombreux en raison de

l'arrêt de travail pour plusieurs. « Les gens se sont mis à nettoyer leurs greniers et cabanons comme jamais. Les bacs bleus se sont remplis de cochonneries. Les gens ont eu beaucoup plus de temps pour cela », ajoute François Lapointe.

On pense par exemple à du bois, gravier, béton ou revêtement de canexel, à titre d'exemple. Ces matériaux sont acceptés sans frais à l'écocentre.

Co-Éco a donc lancé un rappel à tous, surtout dans le but de respecter les employés du centre de tri. Localement, ce sont surtout des travailleurs qui font le tri.

On indique aussi parfois retrouver des couches, des kleenex et des tampons nettoyants pour le maquillage, mais en moins grande quantité dans la région.

La MRC investit dans le réaménagement de l'écocentre de La Pocatière



Le 9 septembre dernier, au terme d'un processus d'appel d'offres, le conseil de la MRC de Kamouraska a octroyé un contrat de près de 100 000 \$ pour des travaux qui seront effectués au cours des prochaines semaines à l'écocentre de La Pocatière.

Ce réaménagement vise à améliorer la sécurité du site, à en augmenter la fonctionnalité, et à permettre une meilleure fluidité des opérations autant pour les citoyens que pour le personnel. L'écocentre de La Pocatière sera donc fermé pour rénovation du 30 septembre au 19 octobre 2020.

Une part importante de l'investissement sera utilisé pour agrandir la plateforme de déchargement, ce qui permettra d'accueillir plusieurs citoyens en même temps et de réduire le temps d'attente lors des périodes de plus grandes affluences.

De plus, la configuration du site sera améliorée par la relocalisation du poste d'accueil et par la création d'un parcours à sens unique mieux balisé pour les déplacements des utilisateurs. Ces modifications simplifieront la gestion du trafic sur le site.

Enfin, pour faciliter la gestion des matières résiduelles par les responsables de l'écocentre, un nouvel enclos sera construit pour faciliter le classement et l'entreposage du métal, des pneus et des agrégats.

« Au nom de mes collègues du conseil de la MRC, je souligne l'importance de cet investissement qui améliorera de façon significative les opérations de l'écocentre de La Pocatière, et ce, au bénéfice des citoyens », a précisé M. Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska. L'équipe de Co-éco, l'organisme qui gère les activités de l'écocentre,

reçoit la nouvelle de cette modernisation des infrastructures du site avec beaucoup d'enthousiasme : « la fréquentation des écocentres ne cesse d'augmenter ces dernières années. Nous voulons saluer la décision de la MRC d'investir dans des installations qui seront fort probablement encore plus fréquentées en 2021. Nous invitons les résidents du Kamouraska à utiliser les services de l'écocentre de Saint-Pascal pendant les rénovations du site de La Pocatière. Notre équipe sera en poste, et bien motivée à recevoir les utilisateurs dans un lieu encore plus fonctionnel, le mardi 20 octobre prochain dès 8 h », a conclu M. Sylvain Hudon, président du CA de Co-éco.

Ce sont les Entreprises Gilbert Cloutier Inc. qui assureront les travaux de réaménagement du site.

CLINIQUE DE SANTÉ ET DE VACCINATION DES JEUNES ENFANTS 0-4 ANS

Veuillez prendre note qu'il y aura des cliniques régulières de santé et de vaccination pour les enfants âgés 0 à 4 ans pour les municipalités suivantes :

SAINT-PASCAL - SAINT-GERMAIN - KAMOURASKA - SAINT-BRUNO - SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI - SAINT-DENIS - MONT-CARMEL
Les jeudis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 octobre
au CLSC de Saint-Pascal

SAINT-ALEXANDRE - SAINT-JOSEPH - SAINTE-HÉLÈNE - SAINT-ANDRÉ
Les mardis 13 et 20 octobre et les jeudis 8 et 29 octobre
exceptionnellement au CLSC de Saint-Pascal

LA POCATIÈRE - SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE - SAINT-ONÉSIME - SAINT-GABRIEL - RIVIÈRE-OUELLE - SAINT-PACÔME
Les mercredis 7, 14, 21 et 28 octobre
au CLSC de Les Aboiteaux, La Pocatière

* Il est important pour tous les parents de chaque municipalité de prendre rendez-vous auprès de la secrétaire à l'accueil en composant l'un des numéros suivants :

. 418 856-7000, poste 3100 (secteur Saint-Pascal)
. 418 856-7000, poste 6000 (secteur La Pocatière)

Les infirmières en périnatalité,
Pascale Ancil, Julie Jalbert, Caroline Landry

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Québec

À VENDRE
Pommes de terre
PATATES FRAÎCHES
rouges seulement, sac de 50 lb.
Mario Lavoie
Ferme Lavoisine, Saint-Denis
Rés. : 418 498-3307

Les aventuriers voyageurs
FILMS DE VOYAGE
AMÉRIQUE DU NORD en Westfallia
ABONNEZ-VOUS AU FORFAIT DE VOTRE CHOIX AUPRÈS DU CINÉMA!
Le Scénario
cinéma
www.cinemalescenario.com
Collaboration de **VOYAGE La Pocatière**
Danie Jean, directrice

L'AMÉRIQUE DU NORD EN WESTFALLIA
LUNDI 28 SEPTEMBRE
13 H 30 ET 19 H 30
ADMISSION GÉNÉRALE : 11 \$

Plan la Voe 9 FILMS 85 / film
Grand voyage 7 FILMS 95 / film
Escapade 5 FILMS 105 / film

Des services d'orientation scolaire plus accessibles dans L'Islet

Les conseillères d'orientation du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud tentent de joindre un maximum de personnes âgées de 16 ans et plus qui souhaitent planifier un retour aux études ou changer de choix de carrière, à titre d'exemple.

STÉPHANIE GENDRON

Dans le cadre d'une vaste campagne de promotion, les services ont été regroupés sous une appellation : SAKADO. Il s'agit de services qui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ne s'adressent pas qu'aux personnes de 16 ans et plus qui fréquentent un des établissements scolaires du centre.

« Le but est de rendre les services le plus accessibles possible. Les gens pensent qu'ils doivent être inscrits dans un de nos établissements, ce qui n'est pas le cas. Ça peut être un travailleur en usine qui n'a aucun lien présentement avec le centre. Ce n'est pas juste les jeunes, non plus, c'est 16 ans et plus. C'est pour tout le monde », a dit Maryse Fleury, agente de développement SAKADO.

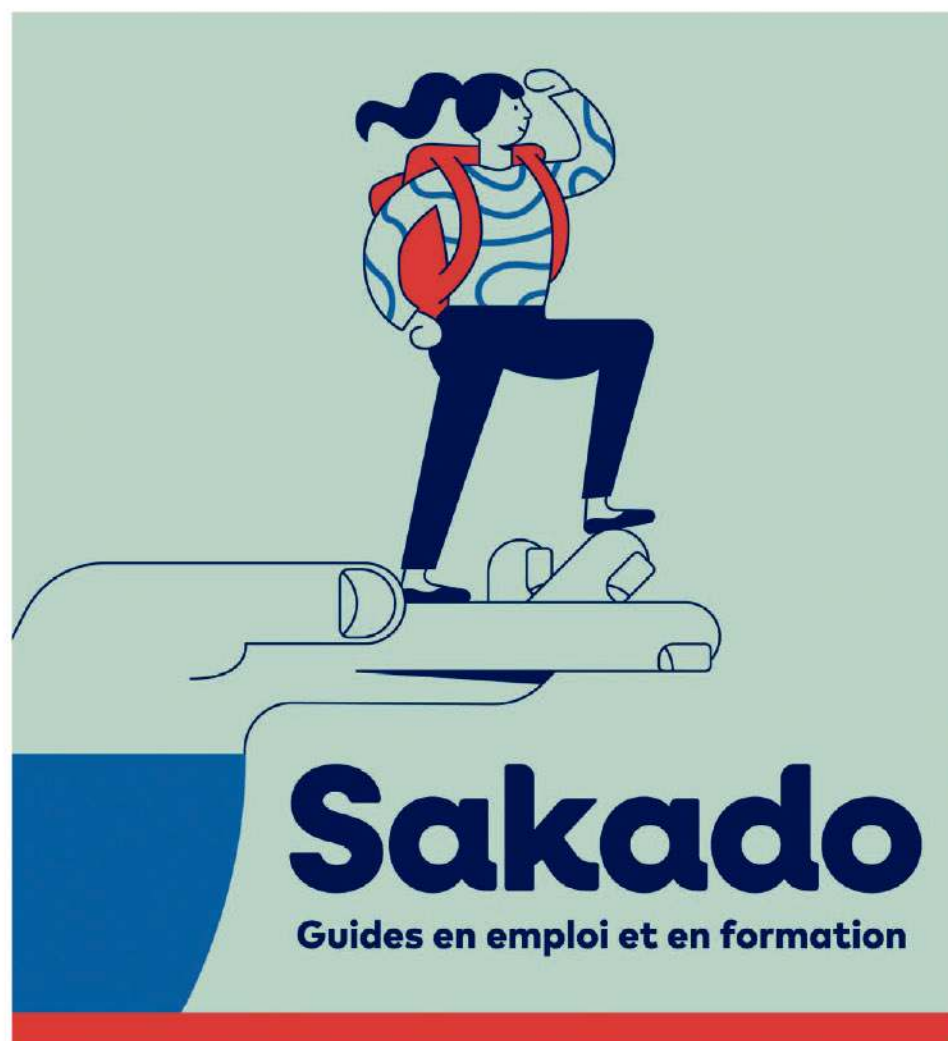
Les services s'adressent autant à une mère de famille qui termine un congé de maternité ou un travailleur qui souhaite changer de domaine.

L'avantage de faire appel à ce genre de services — gratuits précisons-le — est que les conseillères évaluent toutes les sphères de la vie de la personne qui demande conseil. La réalité d'un jeune de 16 ans qui a décroché versus celle d'une mère de famille qui fait un retour aux études ou au travail diffère.

« Nos conseillères prennent vraiment le temps d'évaluer la réalité de la personne devant elle. Bien entendu, on parle de ses aspirations, de quoi la personne a envie. On va

aussi beaucoup explorer les acquis des gens. Les gens ne sont pas au courant qu'ils peuvent faire reconnaître leurs acquis et n'ont pas à réapprendre ce qu'ils savent déjà », d'ajouter Mme Fleury. Les services sont offerts dans les Centres d'éducation des adultes de Saint-Paul, de Saint-Pamphile, de Saint-Gervais, de

L'Islet et de Montmagny. Comment joindre SAKADO? Les personnes intéressées à s'équiper pour leur nouvelle aventure scolaire ou professionnelle sont invitées à texter ou appeler au 418 234-2574. Celles-ci recevront un suivi très rapidement.



La MRC ajoute un arrêt à L'Islet

La MRC de L'Islet améliore l'actuel service de transport collectif régional Accès L'Islet dont le parcours et l'offre seront bonifiés à compter du lundi 5 octobre. La MRC ajoute un nouvel arrêt pour le transport collectif régional au Restaurant L'Éveil situé au 334, boulevard Nilus-Leclerc à L'Islet. Cet arrêt viendra s'ajouter à celui déjà existant au Marché Bonsecours. Avec l'ajout d'un arrêt, les citoyens du secteur Saint-Eugène de la municipalité de L'Islet et de Sainte-Cyrille-de-Lessard n'auront plus à réserver le transport jusqu'à l'arrêt Marché Bonsecours situé au 75, des Pionniers Est à L'Islet. L'offre de Taxi-bus aura sa destination finale au Restaurant L'Éveil comme cité précédemment. La MRC de L'Islet tient aussi à rappeler que le montant exact de 5 \$ doit être donné directement au chauffeur à l'embarquement. Quant à l'horaire, il est disponible sur le site Web de la MRC dans la section Accès L'Islet.



L'ÉVÉNEMENT

LIQUIDATION TOTALE

SE TERMINE LE 30 SEPTEMBRE





GRAND CARAVAN 2020
RABAIS de 25%
sur le prix de détail



JEEP CHEROKEE 2020
RABAIS de 10%
sur le prix de détail



CHRYSLER PACIFICA 2020
RABAIS de 15%
sur le prix de détail



DODGE RAM 2020
RABAIS de 25%
sur le prix de détail

Plus FINANCEMENT À 2,99% /96 MOIS SUR TOUS CES MODÈLES



RAM 1500 NOUVEAU MODÈLE 2020

RABAIS DE 2 250\$

Plus FINANCEMENT À 0% /96 MOIS

AVANT D'ACHETER, VENEZ NOUS VOIR!



LORD et FRÈRES
DODGE Jeep RAM

*Voir les détails chez

VENEZ VOIR NOTRE INVENTAIRE DE VÉHICULES USAGÉS

LOCATION DISPONIBLE

2^e chance au crédit sur véhicules neufs et usagés

1001, Principale, Tourville
418 359-2244 | 1 866 959-2244

www.lordetfreres.com

Briser l'isolement des personnes retraitées en temps de COVID

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) de Montmagny-L'Islet se préoccupe de l'isolement vécu par les personnes âgées en cette période de COVID-19. Les consignes actuelles de la Santé publique et la crainte de plusieurs d'être exposés au virus en quittant leur domicile rendent complexe la tenue d'activités de réseautages s'adressant à elles.

MAXIME PARADIS

Joane Godbout avoue ne pas avoir lâché ses retraités au plus fort du confinement. Carnet de téléphones à la main, elle tournait les pages et contactait les plus vulnérables sur une base régulière pour prendre de leurs nouvelles et tenter de les rassurer.

« Les gens étaient anxieux, c'était incroyable. Plusieurs ne sortaient pas et ils étaient bombardés d'informations. Tout ça crée un climat de peur. Et disons-le, en vieillissant, notre capacité d'adaptation aux événements ou aux changements brusques est moins au rendez-vous », indique la nouvelle chargée de projet pour l'AQDR Montmagny-L'Islet.

Avant que la crise de la COVID-19 n'éclate, Joane Godbout travaillait pour Hop! La vie! du Sud de L'Islet. Elle organisait, entre autres, des journées causeries-conférences pour les aînés sur une base régulière au Restaurant Chez Réjean de Saint-Pamphile. Elle se souvient que le dernier événement de ce type s'étant déroulé avait été justement l'occasion d'échanger sur la COVID-19 qui, à ce moment, n'avait pas encore gagné le Québec.

« Les gens n'y croyaient pas que ça s'en venait. Le réveil a été brutal pour plusieurs quand la crise a commencé », ajoute-t-elle. Depuis, la chargée de projet raconte que plu-

sieurs aînés de la région n'ont toujours pas retrouvé un semblant de normalité dans leur quotidien, malgré un certain déconfinement dans les derniers mois. Avec une recrudescence de cas positifs dans la région depuis plus d'une semaine et la crainte d'une deuxième vague encore plus forte que celle du printemps, l'AQDR Montmagny-L'Islet se questionne sur le comment créer des activités où les aînés pourront sortir de leur isolement en toute sécurité, tout en verbalisant et en échangeant sur la façon dont ils vivent cette situation sans précédent dans leur vie quotidienne.

« On aimerait pouvoir relancer ces conférences-causeries et marier ça avec un goûter et des jeux », poursuit Joane Godbout.

Une conférence sur l'effet de la pandémie sur les aînés avec un chercheur de la santé publique devait justement avoir lieu les 22 et 23 septembre à Saint-Pamphile et Saint-Jean-Port-Joli. Cela aurait été l'occasion pour plusieurs aînés d'en apprendre davantage sur les dangers et les conséquences de la COVID-19 avec un professionnel qui a étudié la maladie. Les circonstances actuelles font que le chercheur ne peut malheureusement plus tenir sa conférence.

« 25 personnes avaient confirmé leur présence à Saint-Pamphile. On était complets. On va plutôt tenter de convertir ça en causerie avec ceux qui y participeront », indique la chargée de projets.

Autrement, l'AQDR aimerait pouvoir tenir prochainement de petits ateliers d'initiation à Zoom, si l'évolution de la pandémie le permet. Ceux-ci permettraient aux personnes retraitées de se familiariser avec de nouveaux outils de communications permettant de réduire leur isolement advenant un autre confinement généralisé.



Joane Godbout. Photo : Maxime Paradis.

Une bonne nouvelle pour les clients et les employés de Les Entreprises Vagabond (Hangar 29)

Les Entreprises Vagabond inc., propriétaire des boutiques Studio et Hangar-29, ont annoncé par voie de communiqué que l'entreprise était parvenue à une entente avec ses créanciers pour continuer à exercer normalement ses opérations.

« Comme beaucoup d'autres commerces de détail, dès le début de cette année, notre entreprise a ressenti les effets du contexte économique particulièrement dur qui sévit actuellement. Malgré nos efforts, quand la pandémie due à la COVID-19 a frappé, les mesures mises en place par notre gouvernement de fermer les commerces ont empiré notre situation », a indiqué Karlyn Perry, de Les Entreprises Vagabond.

« Fermer nos portes après plus de 40 ans d'activité n'a jamais été une option envisageable pour nous. C'est ainsi que nous avons décidé de mettre sur pied

un ambitieux plan de restructuration qui nous a conduits entre autres à évoquer les mesures de La Loi sur la faillite et l'insolvabilité pour nous placer en avis d'intention de faire une proposition à nos créanciers. Après un long et pénible processus, nos créanciers ont finalement accepté de façon majoritaire notre proposition », a-t-elle ajouté.

HANGAR-29



**L'ÉCOCENTRE DE LA POCATIÈRE
SERA FERMÉ POUR RÉNOVATION
du 30 septembre au 19 octobre 2020**

Toute l'équipe a hâte de vous retrouver le 20 octobre avec :

- ✓ une plateforme de déchargement plus large;
- ✓ un parcours à sens unique mieux balisé pour les déplacements des utilisateurs;
- ✓ un nouvel enclos pour le classement et l'entreposage des matières.

Au besoin, les résidents du Kamouraska sont invités à utiliser les services de l'écocentre de Saint-Pascal pendant cette période.



Écocentre
La Pocatière



Pour plus d'information, appelez le 418 856-2628 #0
ou visitez la page co-eco.org

Un nouveau guide sur la culture des champignons en milieu forestier

Biopierre — Centre de développement des bioproduits et le Groupement forestier Grand-Portage inc. lancent leur nouveau guide sur la culture des champignons sous couvert forestier.

Les deux organisations souhaitent que les connaissances dans le domaine puissent être accessibles afin de stimuler l'approvisionnement de champignons. Le document est un guide pratique permettant de suivre pas à pas les étapes pour produire des champignons sous couvert forestier. Plusieurs espèces et techniques de culture y sont présentées.

« Le guide inclut les résultats d'un projet de recherche de trois ans réalisé en collaboration avec le Groupement forestier Grand-Portage et 22 producteurs expérimentaux de la région. Ce projet a notamment permis de valider et d'acquérir différentes connaissances et techniques pour la culture de champignons sous couvert forestier. Le Guide prend également en compte d'autres références connues dans le domaine », mentionne Béatrice Perron, professionnelle de recherche chez Biopierre.

La réalisation du projet a permis au Groupement forestier Grand-Portage d'acquérir une expertise sur laquelle il souhaite s'appuyer pour développer de nouveaux services. « Au Groupement, nous sommes impliqués depuis 2013 dans le secteur mycologique, notamment avec les activités de mycotourisme offertes à la Pourvoirie des Trois Lacs et notre

implication comme promoteur du Festival des champignons forestiers du Kamouraska. L'accompagnement des propriétaires de lots boisés qui souhaitent faire de la cueillette et de la culture de champignons est notre prochaine étape », déclare Maryse Hénault-Tessier, responsable du développement au Groupement forestier Grand-Portage.

« Une telle référence tombe à point, car il est souhaité que l'approvisionnement en champignons forestiers augmente dans les prochaines années dans la région », souligne Pascale G. Malenfant, chargée de projet au mycodéveloppement à la MRC de Kamouraska.

Afin de rendre les connaissances accessibles, le guide est disponible gratuitement en version PDF sur le site Internet « Le Kamouraska Mycologique » : www.mycokamouraska.com. De plus, il est possible de l'acquérir en version imprimée auprès du Groupement forestier Grand-Portage et de Biopierre.



Les organismes communautaires en préparation pour la deuxième vague

Le milieu communautaire est en mode prévention et est organisé en vue d'une deuxième vague.

Dès l'annonce du déconfinement en mai dernier, les organismes communautaires membres de la CDC ICI Montmagny-L'Islet ont emboîté le pas dans les demandes de financement regroupées et les regroupements d'achats afin de s'équiper en matériel de protection individuelle et de fournitures sanitaires, autant pour leur équipe de travail que pour leurs membres.

En collaboration avec la Maison des Jeunes des Frontières du Sud (fiduciaire), la CDC a obtenu un financement de la Fondation Québec Philanthropie afin de procéder à l'achat de matériel de protection individuelle et de fourniture sanitaires pour des organismes communautaires de Montmagny-L'Islet, afin que ces derniers diminuent leurs dépenses dans ce nouveau poste budgétaire et qu'ils maintiennent les services à la

population de manière sécuritaire.

« Ça donne un coup de main aux organismes qui doivent actuellement planifier et gérer le retour de leurs activités, tout en assurant un environnement sécuritaire pour leurs employés et employées, ainsi que pour les bénéficiaires, ce qui peut vite devenir un casse-tête dans la situation actuelle puisque le territoire est maintenant en zone jaune », mentionnent Claire Jacquin et Guy Drouin, à la codirection de la CDC ICI Montmagny-L'Islet.

De plus, le bureau de la députée et ministre Marie-Ève Proulx a mandaté la CDC ICI Montmagny-L'Islet afin de procéder à l'achat et à la distribution de couvre-visage pour les populations plus vulnérables dans le secteur de la MRC de L'Islet. Ce sont près de 200 couvre-visages qui seront distribués via les organismes ou les partenaires à des populations vulnérables adultes et enfants.





MIKE WARD
Sam 10 octobre 2020
21h
Salle Edwin-Bélanger



Le Bibliothécaire
Mer 14 octobre 2020
10h
Salle Promutuel Assurance



STEEVE DIAMOND
Sam 17 octobre 2020
20h
Salle Promutuel Assurance



CATHY GAUTHIER
Jeu 22 octobre 2020
20h
Salle Edwin-Bélanger



CHRISTIAN MARC GENDRON et BRIGITTE BOISJOLI
Ven 23 octobre 2020
20h
Salle Edwin-Bélanger



PIC BLANC ROCK ON NEW WAVE
Sam 24 octobre 2020
20h
Salle Promutuel Assurance



ÉMILE BILODEAU
Grandeur mature
Sam 31 oct. 2020
20h
Salle Edwin-Bélanger



FLIP FABRIQUE SIX DEGRÉS
Dim 1er novembre 2020
16h
Salle Edwin-Bélanger



COLIN MOORE EN DUO
Ven 6 novembre 2020
20h
Salle Promutuel Assurance



MICHEL BARRETTE
Sam 7 novembre 2020
20h
Salle Edwin-Bélanger



DENIS BOUCHARD avec BANG
Dim 25 octobre 2020
20h
Salle Edwin-Bélanger



LES SUPERSONIKS
Mer 28 octobre 2020
10h
Salle Promutuel Assurance



KING MELROSE
Sam 14 novembre 2020
20h
Salle Promutuel Assurance



JAZZ AFFAIR
Dim 15 novembre 2020
15h
Salle Promutuel Assurance



LUDOVICK BOURGEOIS EN DUO
Ven 20 novembre 2020
20h
Salle Edwin-Bélanger



LAURENT ET SES AMIS
Sam 21 novembre 2020
20h
Salle Edwin-Bélanger



UNDERCOVER LEGENDS OF ROCK
Sam 28 novembre 2020
20h
Salle Edwin-Bélanger



THE LOST FINGERS
Dim 6 décembre 2020
15h
Salle Promutuel Assurance

HENRI GODON
Mer 11 novembre 2020
10h
Salle Promutuel Assurance

STEVE HILL
Ven 13 novembre 2020
20h
Salle Edwin-Bélanger

Partenaire saison
COOP MONTMAGNY

En vente dès maintenant
adls.ca

Lun. au ven. 9h
En billetterie

418-241-5799

Après 21 mois d'opération, Avantis Coopérative dresse un bilan positif

La première assemblée générale annuelle des membres d'Avantis Coopérative, laquelle a eu lieu en mode virtuel le 16 septembre 2020, a été l'occasion pour les dirigeants de la coopérative de présenter les résultats de l'année 2019 et d'effectuer une revue de la deuxième année en cours.

Le défi de la première année ayant été plus grand qu'anticipé, la deuxième année est consacrée à poursuivre l'intégration et la consolidation des activités, tout en s'adaptant à la situation économique préoccupante provoquée par la pandémie en cours. L'année 2018-2019 s'est conclue par un chiffre d'affaires consolidé de 486 M\$ et un excédent net d'exercice de 2,1 millions \$. Considérant les défis de la première année d'Avantis, ces résultats, bien que positifs, demeurent en deçà de ce qui avait été escomptés. Les défis d'adaptation à la première année ont été plus grands qu'anticipés, conjugués à des conditions de marché défavorables en 2019, notamment en production porcine et dans les matériaux de construction.

Considérant la situation, les membres ont accepté en assemblée qu'aucune ristourne ne leur soit versée pour cette première année, confiants que le plan de consolidation de la coopérative sera bénéfique. Après neuf mois d'opération de la deuxième année de la coopérative, les membres ont pu constater un net progrès.

Parmi les projets de l'année en cours, notons la préparation de la mise en place d'un partenariat régional pour la division agricole avec Sollio Agriculture (division de Sollio Groupe Coopératif, auparavant La Coop fédérée), lequel prendra effet le 2 novembre 2020. Parmi les bâtisseurs de la première heure d'Avantis Coopérative, deux administrateurs ont tiré leur révérence à la fin de leur mandat. Il s'agit du 2e vice-président, M. Richard Dion, producteur laitier de Saint-Gervais et de M. Roland Morneau, producteur de porc de Saint-Roch-des-Aulnaies. Deux producteurs agricoles fortement impliqués dans leur milieu et qui ont su faire avancer à leur manière la coopération agricole.



Place aux lecteurs

Les lettres publiées dans la rubrique «Place aux lecteurs» doivent être dûment signées par leur auteur (nom véritable) et comporter l'adresse complète (numéro civique, rue, municipalité) du signataire ainsi que le numéro de téléphone de façon à ce que l'éditeur puisse en vérifier l'authenticité. La longueur du texte ne devra pas excéder environ 1 500 caractères. Le journal «Le Placoteux» n'assume d'aucune façon la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique. Les lettres ne devront comporter aucun propos diffamatoires. De plus, le Journal se réserve le droit d'abréger une lettre ou de la corriger et ne s'engage pas à publier toutes les missives.

Merci à La Traversée

Je voudrais témoigner toute ma reconnaissance à l'organisme La Traversée, qui m'a accueillie, écoutée, et soutenue. On m'a donné le moyen de solutionner mon épreuve. Je suis heureuse et rassurée de voir que La Pocatière abrite une ressource aussi efficace et essentielle, avec des personnes aussi vives et promptes à nous soutenir dans nos désarroi. Merci à vous, ce coup de pouce fut vraiment bénéfique. Longue vie à cet organisme!

Claire Bergeron, La Pocatière

Lancement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2020-2021

Bernard Généreux, député fédéral de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, informe les organismes communautaires, les municipalités et les associations que le programme Nouveaux horizons pour les aînés (PNHA) 2020-2021 recueille présentement des projets jusqu'au 20 octobre à 15 h, heure de l'Est. La contribution maximale est de 25 000 \$.

«J'ai déjà fait parvenir une trousse de présentation de demande aux organismes qui se sont manifestés préalablement. Je me fais un devoir de les aviser dès la réouverture du programme et lorsque des changements sont annoncés. Il est possible d'être ajouté à cette liste en avisant mes bureaux, a indiqué le député Bernard Généreux. Mon équipe apporte un soutien personnalisé aux associations qui déposent un projet, c'est pourquoi il est important de m'aviser afin de s'assurer que les propositions soient bien bouclées, augmentant ainsi les chances qu'elles soient acceptées et puissent voir le jour. À chaque année, ce sont des dizaines d'initiatives stimulantes pour les aînés qui prennent place dans Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup.»

Le programme appuie des activités traditionnelles ou de secours en réponse à la COVID-19 qui engagent la participation d'aînés

et répondent à au moins un de ses cinq objectifs suivants :

- promouvoir le bénévolat chez les aînés ;
- inciter les aînés à participer à leur collectivité à titre de mentor ;
- accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés ;
- faciliter la participation sociale et l'inclusion des aînés ;
- fournir une aide à l'immobilisation pour des projets destinés aux aînés.

Cet été, un fonds supplémentaire de 20 M \$ a été alloué au PNHA en réponse à la pandémie qui frappe grandement la tranche d'âge des 65 ans et plus. Les organismes ayant déjà soumis un projet ont pu l'adapter pour se concentrer sur des activités de secours, dont la réduction de l'isolement des aînés, l'amélioration de leur qualité de vie et le maintien d'un réseau de soutien social.



OBTENEZ

25%

DE RABAIS

sur la SICO Spécialités

DUMAIS
camilledumais.com

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2347
418 492-9603
info@camilledumais.com



DÉTAILS EN MAGASIN

Applicable sur la peinture SICO Spécialités, Séries 163, 165 et 125, format 3,78 L.

L'offre est valide du 23 au 29 septembre 2020 ou jusqu'à l'épuisement de l'inventaire (selon la première éventualité)

Une approche adaptée aux différentes régions pour limiter la propagation du virus

Plus que jamais, nous devons respecter les mesures sanitaires pour limiter la propagation du virus. Il est essentiel que chacun d'entre nous demeure vigilant et adopte les bons comportements. Puisque la transmission du virus ne se fait pas partout de la même façon, un nouvel outil a été mis en place afin de vous permettre de mieux connaître l'évolution de la situation dans chacune des régions du Québec. Ce système d'alerte à quatre paliers facilitera également pour la population le suivi des interventions du gouvernement.

Il est nécessaire de contenir la progression du virus partout au Québec. C'est ainsi que nous réussirons à maintenir une certaine normalité dans les prochains mois. Chaque région peut faire une grosse différence pour limiter la propagation du virus. Continuons de bien nous protéger.

Votre
gouvernement

Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle

Le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle précise pour chacune des régions sociosanitaires les mesures additionnelles à déployer pour ralentir la transmission du virus. Celles-ci dépendent du palier d'alerte atteint et visent à limiter les conséquences sanitaires, sociales et économiques de la COVID-19, à protéger les personnes les plus vulnérables et à éviter de surcharger le système de soins.

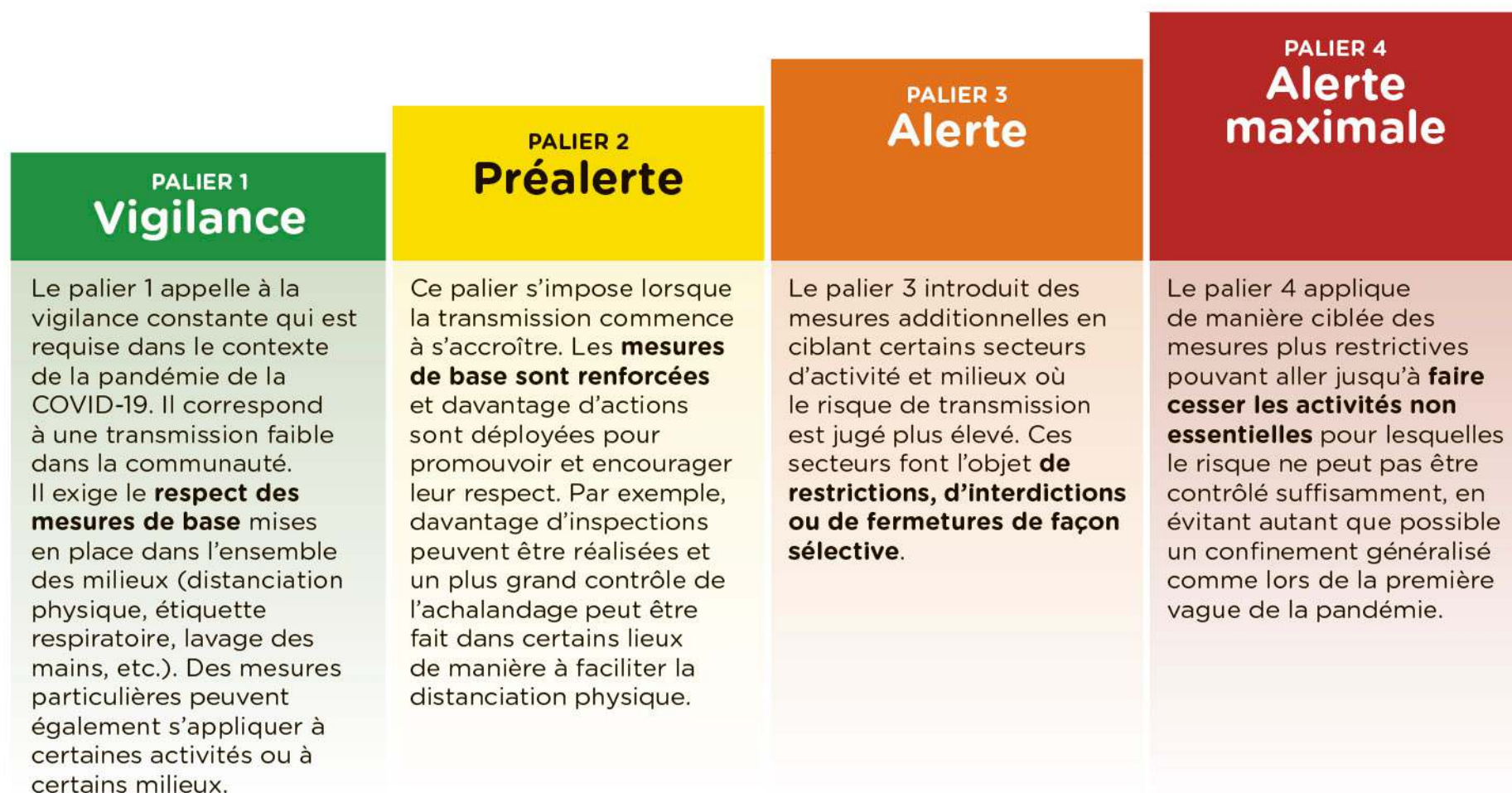
Les paliers d'alerte sont établis selon les recommandations des autorités de santé publique, qui font une analyse régulière de la situation en tenant compte de la situation épidémiologique, du contrôle de la transmission et de la capacité du système de soins. Selon les tendances observées, les paliers seront révisés chaque semaine par les autorités de la santé publique.

N'oubliez pas, chaque personne doit adopter des comportements permettant de limiter la transmission du virus. Faisons-le pour que nos enfants puissent continuer d'aller à l'école, pour protéger nos aînés, pour assurer la sécurité de nos travailleurs de la santé et pour relancer notre économie. **En tout temps, respectez les mesures de base :**



- Gardez vos distances
- Portez un couvre-visage
- Toussez dans votre coude
- Lavez vos mains
- Adaptez vos pratiques de salutations

QUATRE PALIERS D'ALERTE ET D'INTERVENTION



Pour connaître le niveau d'alerte dans votre région, consultez la carte des paliers d'alerte par région sur [Québec.ca/paliersalerte](https://quebec.ca/paliersalerte)

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545

Québec 



**NOUS
SOMMES
TOUJOURS
PRÉSENTS
POUR
VOUS !**

**Réparations
et achats
de matériel
informatique**

POUR INFORMATION

418 856-5646, #1
vgagnon@informatiqueidc.com

426A, 4^e Avenue, La Pocatière

Autocueillette de pommes au Verger patrimonial

Le Verger patrimonial de la Côte-du-Sud sera ouvert à l'autocueillette dès le 26 septembre. En cette année de pandémie, le comité environnemental le Poids vert de l'ITA, Campus de La Pocatière s'est associé au Jardin floral de La Pocatière pour offrir l'activité d'autocueillette.

Propriété du Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ), le Verger patrimonial de la Côte-du-Sud contient 34 variétés anciennes de pommiers, de poiriers et de pruniers. Les deux organismes veulent sauvegarder cet héritage génétique et culturel, unique à l'est du Québec. « Nous sommes heureux de soutenir une action locale et de contribuer à la mise en valeur de ce patrimoine fruitier, au bénéfice de la population régionale », indique Kathleen Aubry, administratrice du Jardin floral.

Pour une deuxième année, le comité le Poids Vert s'est porté volontaire pour organiser des activités d'autocueillette au verger. « En plus d'éviter le gaspillage alimentaire, nous voulons promouvoir l'achat local et la consommation de produits agricoles locaux. De plus, nous connaissons bien le verger puisque des activités pédagogiques s'y déroulent », mentionne Freyncheyska Saint-Germain, présidente du Poids vert et étudiante à l'ITA, campus de La Pocatière.

Avec la problématique causée par la COVID, certaines règles sanitaires devront être respectées. Les clients devront apporter leur masque et respecter les règles de distanciation physique avec autrui. Il est préférable de réserver par téléphone au 418 856-2916 pour éviter d'attendre sur le site.

Les profits générés par la vente des fruits seront réinvestis dans des ateliers de sensibilisation en environnement et des conférences, au Jardin floral et à l'ITA, campus de La Pocatière. À la fin de la saison, le surplus

de fruits sera remis à Moisson Kamouraska.

L'autocueillette au Verger patrimonial aura lieu tous les samedis et dimanches de 10 h à 16 h à partir du 26 septembre. L'accès au site se fait à partir du chemin Hudon à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Des bénévoles des deux organisations seront présents les jours d'autocueillette. Les personnes intéressées à investir quelques heures de bénévolat peuvent communiquer avec l'une ou l'autre des organisations.

Rappelons que le Jardin floral est un jardin public inspirant, ouvert tous les jours jusqu'à la fin octobre, tandis que le Poids vert est le comité environnemental étudiant de l'Institut de technologie agroalimentaire du campus de La Pocatière.



La « Give Box » reprend du service

Après avoir interrompu les services durant bientôt six mois, la « Give Box » reprend du service. En effet, dû à la crise sanitaire, les opérations entourant la « Give Box » s'étaient arrêtées. Cette roulotte qui recevait les objets ne servant plus et qui offrait la possibilité aux personnes de se procurer des objets de seconde main gratuitement a su s'ajuster et s'adapter aux nouvelles réalités sanitaires.

Toujours située dans le stationnement de la Maison Communautaire Joly à Saint-Jean-Port-Joli, la « Give Box » changera ses habitudes pour ouvrir ses portes à nouveau. En effet, les services reprendront selon un format de prise de rendez-vous téléphonique. Cette nouvelle méthode vise à protéger la population tout en offrant les mêmes services.

La « Give Box » sera ouverte du lundi au jeudi pour les personnes qui désirent venir chercher des objets. Pour y avoir accès, communiquez avec le personnel de la CDC ICI Montmagny-L'Islet au 418 358-0648.

Pour les personnes qui désirent venir déposer leurs objets pour être ensuite donné au suivant, la Give Box sera ouverte le vendredi seulement. Pour ce faire, il suffit de communiquer au même numéro de téléphone pour une prise de rendez-vous. À noter que le port du masque est obligatoire lors de l'utilisation du service.



Guy Drouin, Murielle Lizotte et Samuelle Robichaud-Cyr. Photo : Claire Jacquin.

Bloc-notes

LA JARDILEC

Saint-Jean-Port-Joli

Mercredi 23 septembre, à 13 h 30 « Les Dames de cœur » groupe 2

Jeudi 24 septembre, à 13 h 30, Musique vos mémoires 1/10

Vendredi 25 septembre, à 9 h 30, rencontre mensuelle du comité « Les Veilleuses »

Lundi 28 septembre, à 13 h 30, Santé globale Autohypnose 3/3

L'ARC-EN-CIEL DU COEUR

La Pocatière

Assemblée générale annuelle, le lundi 5 octobre 2020, à 18 h 45, à la salle Bernard-Turmel du Centre Bombardier. Si vous désirez devenir membre, vous pourrez payer votre cotisation au coût de 15,00 \$. Les mesures d'hygiène recommandées par la santé publique seront appliquées.

CARREFOUR DES JEUNES

La Pocatière

Assemblée générale an-

nuelle, le mercredi 30 septembre 2020, à 18 h 00, au Carrefour des Jeunes de La Pocatière. Possibilité de renouveler votre carte de membre. Avertir de votre présence afin que l'on se prépare comme il se doit à vous accueillir selon les normes de la sécurité publique. Info : 418 856-1210.

CLUB FADOQ LA POCATIÈRE

La Pocatière

Vous pouvez maintenant vous procurer vos cartes de membre les mardi et jeudi entre 9 h 30 et 16 h 00. Entrée par la porte donnant sur la 4^e avenue. Mesures d'hygiène, distanciation et port du masque obligatoire.

CLUB DES 50 ET + DE SAINT-PASCAL

Saint-Pascal

Assemblée générale annuelle, le mercredi 30 septembre 2020, à 19 h, en l'église de Saint-Pascal. Les mesures sanitaires,

la distanciation et le port du masque devront être respectées. Information : Gaston Pelletier, secrétaire du club des 50 ans et +.

CENTRE FEMME LA PASSERELLE DU KAMOURASKA

Saint-Pascal

Le Centre-Femmes de St-Pascal est heureux de vous annoncer la reprise de ses services réguliers. Veuillez nous contacter par téléphone au 418 492-1449. Au plaisir de vous parler.

SERVICES KAM-AIDE

Saint-Pascal

AGA, le mercredi 30 septembre 2020, à 18 h 30, au Centre communautaire Robert-Côté, 470, rue Notre-Dame, Saint-Pascal. Places limitées, réservez au 418 856-5636, poste 1 ou HYPERLINK «mailto:adjoineska@kamaide.com» adjoineska@kamaide.com. Apportez votre masque et votre breuvage.

LES ALCOOLIKES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa-quebec.org/region88.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Saint-Pascal

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

La Pocatière

Groupe Revivre, réunion tous les jeudis, à 19h30, à la Cathédrale, 203, 4^e avenue Painchaud.

Rivière-du-Loup

Groupe Courage, réunion tous les dimanches, à 19h30, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé.

L'ISLET

Une sexagénaire arrêtée avec les capacités affaiblies

À L'Islet, plus précisément sur le boulevard Nilus-Leclerc, les policiers sont intervenus à la suite de l'appel d'un citoyen, au sujet d'une femme de 61 ans qui a finalement été arrêtée pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool. L'événement est survenu le 14 septembre à 19 h 15. « Celle-ci a d'abord échoué le test ADA pour ensuite échouer l'alcootest. Son permis a été suspendu pour 90 jours et cette dernière a été libérée par citation à comparaître », a indiqué la Sûreté du Québec au sujet de cette dame résidente de Québec. (S.G)

Espace Danse lance un événement hors du commun

C'est dans la continuité de son événement annuel À Ciel Ouvert | Danser sur l'infini de l'horizon... que la compagnie de danse innove cette année avec la présentation d'un spectacle déambulatoire extérieur multidisciplinaire.

Le 27 septembre prochain, le grand public aura l'opportunité de prendre part à cet événement qui réunira danse contemporaine, littérature, une œuvre de vidéo numérique interactive et des installations en art visuel dans le décor naturel et maritime de Saint-Jean-Port-Joli. Le parcours déambulatoire se déroulera en petits groupes dans une atmosphère intime et se limitera à trois départs de 25 personnes seulement. Il faudra vite réserver votre place pour vivre cette expérience artistique intitulée « Les Moires ».

Imaginé en période de confinement par Chantal Caron, le spectacle « Les Moires » se veut une procession métaphorique entre des lieux symboliques de Saint-Jean-Port-Joli, ponctuée de courtes prestations sur les thèmes de la mort, de l'absurde, de la perte de

l'état de nature, du vivant et de l'éphémère. La chorégraphe et scénographe souhaite amener le public à se poser sur le momentané de l'existence humaine, parfois absurde ou dénaturée, sans pour autant être vaine.

Tout au long du parcours, les spectateurs seront guidés par trois femmes : « Les Moires », ces personnages mythiques qui tissent le fil de nos destinées et qui évoquent une réflexion sur l'existence et l'impossible échappatoire à la vie. Plusieurs artistes de renom prendront part à ce concept original. Kyra Jean Green, demi-finaliste de l'émission Révolution, donnera le coup d'envoi du déambulatoire. Une installation d'art visuel mettra en vedette le travail de l'artiste Pierre Bourgault. Les spectateurs pourront aussi vivre l'expérience interactive de vidéo numérique de Jean-Sébastien Veilleux. D'autres artistes de Saint-Jean-Port-Joli prendront part à cette expérience culturelle hors du commun qui culminera, au terme du parcours, dans la création d'une œuvre collective. Spontanée, cette œuvre sera construite à l'image de ce

qui existe entre les spectateurs, de ce qui les réunit lors de cet instant éphémère.

L'événement intègre aussi la programmation de la Journée mondiale pour le Tourisme créatif et de proximité et des Journées de la culture. Il a également été planifié et se déroulera selon les règles et directives de la Santé publique. Nous demandons aux personnes qui désirent participer de ne pas se présenter à l'événement s'ils ont des symptômes reliés à la COVID-19. Nous demandons également aux gens qui désirent participer de respecter la distanciation sociale et de porter un masque s'ils sont plus à risque de contracter le virus. Procédure pour réserver votre place pour « Les Moires » : écrivez au coordination@fleuve-espacedanse.com que vous désirez prendre part au spectacle déambulatoire. Puisqu'il s'agit d'une expérience intime, nous vous confirmerons à ce moment le point de départ du parcours et l'heure à laquelle vous devrez vous présenter sur place.



Arbre-Évolution mise à l'honneur dans les Prix de l'impact social de L'actualité



Arbre-Évolution Coop de solidarité a reçu le prix du meilleur modèle d'affaires innovant dans le cadre des Prix de l'impact social 2020 de L'actualité.

Ces prix visent à reconnaître les organisations qui font preuve d'une innovation exemplaire pour résoudre des questions sociales et environnementales importantes, et ainsi contribuer au mieux-être de la collectivité. L'actualité s'est associé à la firme-conseil Credo afin de créer ces prix, qui en sont à leur seconde édition en 2020.

«C'est une fleur qu'on nous offre et toute l'équipe en est très émue. Arbre-Évolution est porté par un modèle très résilient qui nous

permet de passer à travers cette année de grands défis. C'est essentiel pour des organisations de promotion de l'environnement et de sensibilisation citoyenne comme la nôtre de reposer sur des bases solides», explique Simon Côté, coordonnateur général de la coopérative L'Isletoise depuis ses débuts.

Arbre-Évolution met de l'avant d'importants projets au Québec, comme le Programme de Reboisement social, qui a maintenant financé plus les 150 initiatives de verdissement communautaire dans autant de villes et villages de la province. La coopérative a également mis sur pied Le Semoir, qui offre des ateliers d'éducation à l'environnement dans près de

90 MRC sur le territoire. Arbre-Évolution est également l'initiateur des concours «Un aménagement qui porte fruit» et «Gagne ta classe verte», du projet pédagogique le Verger de l'Évolution dans Côte-du-Sud et lancera sous peu un nouveau programme de compensation-carbone intitulé Carbone riverain™. «Nous avons des ressources humaines dévouées pour le bien-commun et déterminées à faire une différence. Chacun a la volonté d'être acteur de changement et c'est ce qui nous permet de mettre sur pied toutes ces initiatives avec brio», ajoute Samuel Pépin-Guay, président d'Arbre-Évolution.

Arbre-Évolution a été choisie par le jury après examen de près de 80 candidatures. Le jury était présidé par Monique Leroux, vice-présidente du conseil de Gestion Fiera inc. Les autres membres du jury étaient Andrew Molson, président du conseil d'AVENIR GLOBAL; Anne-Marie Croteau, doyenne de l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia; Nathalie Bernier, trésorière et membre du conseil d'administration de la Fondation Centraide du Grand Montréal; Luciano Barin Cruz, directeur du Pôle IDEOS à HEC Montréal et professeur titulaire de gestion et développement durable; et Lili-Anna Pereša, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal.

**NOUS ACHETONS
VOS BIJOUX EN OR
AU MEILLEUR PRIX**



*Profitez
de la montée
du prix de l'or*



Estimation gratuite

Michel Jean, propriétaire
Maître horloger, bijoutier

*Attention
aux acheteurs
itinérants*

**BIJOUTERIE
JEAN**

29, av. de Gaspé Ouest,
Saint-Jean-Port-Joli

418 598-6382

www.bijouteriejean.com

3023920 016595920

**RÉPARATION ÉLECTRIQUE
MONTMAGNY INC.**
170, 4e Rue, Montmagny (Qc) G5V 3L5
418-248-2072
www.rem-montmagny.com

VENTE ET RÉPARATION DE MOTEURS ÉLECTRIQUES - POMPES À EAU - BALANCEMENT DYNAMIQUE - VASTE INVENTAIRE DE PRODUITS PNEUMATIQUES, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES **SERVICE 24 HEURES / 7 JOURS, URGENCE : 418 248-7509**

PRODUITS DISPONIBLES

ABRASIF ACCOUPLEMENT BEARING	BUSHING CHAÎNE COURROIE	DÉMARREUR MOTEUR 0-400HP VENTILATEUR	LUBRIFIANT OUTILS OUTILLAGE	PIÈCES MOTEUR PIÈCES OUTILS PIÈCES POMPES	PLOMBERIE (STAINLESS) POMPE INSTALLATION	POULIE RÉDUCTEUR ROUES	SEAL SPROCKET STARTER	PIÈCES STARTER BALANCEMENT DYNAMIQUE PRODUITS CHIMIQUES
------------------------------------	-------------------------------	--	-----------------------------------	---	--	------------------------------	-----------------------------	---

Nécrologie



Avis de décès

Amilie Emond (1973-2020)
La Pocatière

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, le 9 août 2020, est décédée à l'âge de 46 ans et 7 mois dame Amilie Emond, fille de feu monsieur Claude Emond et de dame Hélène Dumont. Elle demeurait à

La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis pour recevoir les condoléances au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e Rue, La Pocatière, le samedi 26 septembre 2020, de 12 h à 13 h 55. Une Célébration de la Parole sera célébrée, ce même jour, à 14 h en la chapelle du Complexe funéraire et sera suivie de l'inhumation au cimetière des Pins.

Elle laisse dans le deuil sa mère Hélène Dumont (Michio Tanaka), sa fille Aimée-Line (Antoine Fournier), son conjoint Dominique Pelletier, sa tante Monique Emond, ses tantes et ses oncles de la famille Dumont : Madeleine, Rita (Florent Dubé), Jean, Gilles, Solange (Jacques Bérubé), André (Louisa Dupéré), ainsi que ses cousins, ses cousines, ses autres parents et amis.

La famille remercie chaleureusement les membres du personnel du Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, ceux de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière et ceux de l'hôpital Laval de Québec, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière en ligne www.fondationhndf.ca ou à la Société de l'Arthrite (division Québec). Des formulaires seront disponibles au salon.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet
Pour renseignements et messages de sympathie :
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Téléc. : 1 418 856-4674 • Courriel : rmpel@videotron.ca
Site Web : www.mariuspelletier.com • Entreprise affiliée à la C.T.Q.



Avis de décès

Denyse Darveau Lavoie (1935-2020)
Saint-Philippe-de-Néri

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, le 22 août 2020, est décédée à l'âge de 84 ans et 10 mois dame Denyse Darveau épouse de monsieur Hervé Lavoie. Elle était la fille de feu Joseph-Charles Darveau et de feu Léonie Simard. Elle demeurait à Saint-Philippe-de-Néri et autrefois à La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis pour recevoir les condoléances au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e Rue, La Pocatière, le samedi 26 septembre 2020, de 9 h à 10 h 55. Une Célébration de la Parole sera célébrée, ce même jour, à 11 h en la chapelle du Complexe funéraire et de là les cendres seront déposées au columbarium. En raison des circonstances actuelles liées à la pandémie, vous pouvez venir présenter vos condoléances en respectant la distanciation physique, les règles d'hygiène et en portant un couvre-visage.

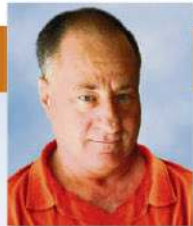
Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Hervé; ses enfants : Micheline (feu Jacques Pelletier, André Ouellet), Marie-Claude (Dennis Ivey); ses petits-enfants : Jessie Lavoie-Pelletier (Simon Lebel), Vanessa Lavoie Roussel (Carl Pelletier), Jason Dubé (Alexandrine Michaud), Médéric Dubé (Olivia Bolduc-Després); ses arrière-petits-enfants : Nathan, Anthony, Mathias et Mathilde Lebel, Isaac Lavoie, Léonie et Arthur Pelletier. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu François (feu Marthe Michaud), feu Georges (Rita Lemieux (Léon Daigle)), Pauline, feu Louise (Lois Michaud), Jacques (Thérèse Lizotte); et de la famille Lavoie, elle était aussi la belle-sœur de : feu Lucien (feu Thérèse Charest), feu Jeanne-D'Arc (feu Antonio Deschênes), Monique (Laval Mercier), Lionel (Hélène Béchard), Roland (Louise Galarneau), Laurette et Yvan. Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines des familles Darveau et Lavoie, ses autres parents et amis. La famille remercie chaleureusement les membres du personnel du Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec ou pour Les bénévoles du Centre D'Anjou. Des formulaires seront disponibles au salon.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet
Pour renseignements et messages de sympathie :
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Téléc. : 1 418 856-4674 • Courriel : rmpel@videotron.ca
Site Web : www.mariuspelletier.com • Entreprise affiliée à la C.T.Q.



Avis de décès

Jean Bernier (1958-2020)
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 18 septembre 2020, est décédé à l'âge de 62 ans et 3 mois, monsieur Jean Bernier, époux de dame France Chouinard. Il était le fils de feu M. Albert Bernier et de Mme Marie-Paule Pelletier. Il demeurait à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska.

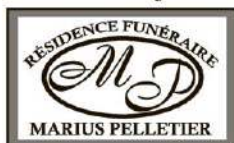
Les membres de la famille accueilleront parents et amis au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e Rue, La Pocatière, le dimanche 27 septembre 2020, de 13 h à 14 h 55. Une Célébration de la Parole sera célébrée, ce même jour, à 15 h en la chapelle du Complexe funéraire Marius Pelletier et de là les cendres seront déposées au columbarium. Selon les dernières mesures gouvernementales et les recommandations à suivre pour protéger la population contre les infections, la distanciation, le respect des règles d'hygiène et le port du masque sont obligatoires.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée France; sa fille Mélissa (Dominic Beloin) et son fils Michael; ses petits-enfants : Olivier et Élodie; sa mère Marie-Paule Pelletier (feu Albert Bernier); ses sœurs : Renée (Gérald Charest) et Johanne (Denys Bélanger); son frère Guy (Claudette Bérubé). Sont aussi affectés par son départ ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Chouinard, plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, ses autres parents et amis.

La famille remercie chaleureusement les membres du personnel des soins Intensifs de l'Hôtel-Dieu de Québec, particulièrement l'équipe de greffe de moelle osseuse, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Greffe de la Moelle osseuse de l'Est du Québec. Don en ligne : info@fondation-moelle-osseuse.org. Des formulaires seront disponibles au salon.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet
Pour renseignements et messages de sympathie :
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Téléc. : 1 418 856-4674 • Courriel : rmpel@videotron.ca
Site Web : www.mariuspelletier.com • Entreprise affiliée à la C.T.Q.

Baptêmes

13 septembre 2020

Sainte-Hélène

- Ayden, enfant de Marie-Eve Lavoie et Stéphane Gamache.

Saint-Pascal

- Hector, enfant de Megan Dionne Roussel et de Charles Briand.



Avis de décès

Mario Lavoie (1965-2020)
Saint-Pascal

À Saint-Bruno, le 15 septembre 2020, est décédé à l'âge de 55 ans et 5 mois M. Mario Lavoie, conjoint de Mme Fernande Bérubé; fils de Mme Paulette Boucher et de feu M. Yvon Lavoie. Il demeurait à

Saint-Pascal, Kamouraska.

Selon ses volontés, il n'y aura pas d'exposition, ni de service religieux.

Il laisse dans le deuil sa conjointe : Fernande Bérubé, sa mère : Paulette Boucher (feu Yvon Lavoie); ses frères et ses sœurs : Hélène (Jean Lizotte), Jason (Marilyn Lévesque), Annie (Steve Moreau); les enfants de Mme Bérubé : Stéphane, Martine (Pierre Tremblay), Michel (Guyline Després). Il était le beau-frère de : Gilles (Mavis Lewiff), feu Ghislaine (feu Lucien Dumont), Olivette (Jean-Yves Paradis), feu Gilbert (Pierrette Desjardins), Francine (Pierre Bilodeau), Louis-Philippe (Carmelle Paradis). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents des familles Lavoie et Bérubé.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairerecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Daniel Gagnon (1958-2020)
Saint-Philippe-de-Néri

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 26 août 2020 est décédé à l'âge de 62 ans et 4 mois, M. Daniel Gagnon, conjoint de Mme Rachel Tardif; fils de feu Mme Georgette Milliard et de feu M. Henri Gagnon. Il demeurait à Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 26 septembre 2020 de 13 h à 15 h. Une célébration aura lieu le jour même à 15 h, au salon, suivie de la mise en niche au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron, de Saint-Pascal.

Il laisse dans le deuil sa conjointe : Rachel Tardif; ses enfants : Émilie (Frédéric St-Pierre), Anthony (Sophie Lavoie); ses petits-enfants : Amandine St-Pierre et Emma Gagnon. Il était le frère de : Gisèle (Jacques Gagnon), Euclide, Diane (feu Bertrand Gagnon) (Michel Cazes), Martine (Gilles Pelletier), Michel (Lyne Paquin), Rosanne (Georgie Caron), feu Éric. Il laisse dans le deuil sa belle-mère : Thérèse Parent (feu Ferdinand Tardif); ses beaux-frères et belles-sœurs : Roger (Hélène Lavoie), Lise (René Dumont), Réjeanne (Lionel-Jacques Dumont), Charlotte (Willie Michaud) Liette (Henri-Paul Plourde), Raymond, ses neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes et autres parents des familles Gagnon et Tardif et amis.

Des remerciements sont adressés à tous les membres du personnel soignant de l'hôpital de Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière ainsi qu'à ceux du centre hospitalier de la Mitis à Mont-Joli.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4^e avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairerecaron.com
418 492-2222



10^e anniversaire de décès

Lucie Perron

« Tu nous as quittés il y a dix ans, mais nous nous souvenons toujours de toi, de ton sourire, de ton rire, de ta bienveillance et de ta générosité. Tu demeures à jamais dans nos pensées et dans nos cœurs. »

À la douce mémoire de Lucie, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 27 septembre 2020, à 10 h 30, en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière, merci aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Les membres des familles Perron et Langlois.



Remerciements de sympathie

Lucien Massé
La Pocatière

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin lors du décès de Lucien Massé, survenu le 4 septembre dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement. Son épouse Mme Cécile Dubé, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une bûche et du réconfort

Afin de poursuivre l'offre de ses services sur l'ensemble du Kamouraska, de Saint-Roch-des-Aulnaies et de Sainte-Louise, la Fondation André-Côté lance une nouvelle campagne de financement : la vente de bûches Michaud. Un objectif de 1500 \$ a été fixé pour cette nouvelle campagne. Cinq saveurs de bûches sont disponibles au coût de 20 \$ chacune. Les commandes peuvent se faire en ligne sur le site de la Fondation André-Côté (onglet Activités de financement) ou par téléphone au 418 714-6698.



Avis de décès

Jean-Guy St-Pierre (1954-2020)

Le 20 septembre 2020, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédé subitement, monsieur Jean-Guy St-Pierre, époux de Mme Marie-Josée Huot, fils de madame Georgette Dionne et de monsieur Jean-Paul St-Pierre. Il demeurait à Saint-Modeste.

Les condoléances seront ouvertes, à tour de rôle, en respectant les normes de distanciation sociale obligatoires, à la Coopérative funéraire des Eaux vives, située au 48, rue Témiscouata, à Rivière-du-Loup, le samedi 26 septembre 2020, à 12 h. Les funérailles auront lieu à l'église de Saint-Modeste le même jour, à 15 h.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Catherine et Gabriel; ses frères et sœurs : Denise (Jean-Marc Lévesque), Hélène (Jean-Yves Ouellet), Florence (Mario Bernier), Carmen (Ghislain Desjardins), Yvan (Martine Dubé), Réal, Denis (Line Cazes), feu Lucie; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Huot, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur. Des formulaires seront disponibles sur place.

Le personnel de la Coopérative funéraire des Eaux vives offre à la famille ses plus sincères condoléances et la remercie pour sa confiance.



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES EAUX VIVES

Coopérative funéraire des Eaux vives
48, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup
Tél. : 418 862-2751 Téléc. : 418 862-2822
Courriel : info@eauxvives.ca



Messe anniversaire

Denise Richard

« Chère Maman, il y a un an, tu nous quittais. Ton souvenir sera à tout jamais gravé dans nos cœurs. »

C'est donc à ta mémoire que sera célébrée une messe anniversaire en l'église de Saint-Pascal, le dimanche 27 septembre à 11 h.

Merci aux parents et amis qui se joindront à nous pour cette célébration.



Remerciements de sympathie

Simone Thériault Caron
Saint-Pascal

Nous avons été profondément touchés de la sympathie dont vous avez fait preuve à la suite du deuil qui vient de nous affecter, nous vous remercions chaleureusement et vous présentons l'expression de notre reconnaissance émue.

Normand et les enfants.



Remerciements de sympathie

Victorine Beaulieu Roussel
La Pocatière

Les membres des familles Beaulieu et Roussel remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Victorine Beaulieu survenu le 18 mars 2020. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées.

Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

La famille de Victorine Beaulieu Roussel.

Avec vous depuis 1953



est présentement à la recherche d'un

Coordonnateur / Responsable des achats du département du Couvre-Plancher

Poste PERMANENT & TEMPS PLEIN

Avantages sociaux

Formation disponible à l'interne

**SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DIRECTEUR DU MAGASIN,
IL AURA COMME MANDAT:**

- De motiver le département du couvre-plancher et démontrer son leadership;
- Accueillir les clients et offrir un bon service à la clientèle;
- Évaluer les besoins des clients et fournir des conseils éclairés et spécialisés sur les produits de couvre-plancher;
- Effectuer la gestion des achats;
- Se tenir au courant des nouveaux produits et de leurs applications techniques auprès des fournisseurs.
- Organiser la mise en place des produits de son département;
- Coordonner et planifier les installations avec l'installateur et assurer un suivi auprès de la clientèle;
- Accomplir les autres tâches demandées et définies par son supérieur en lien avec son département.

EXIGENCES DU POSTE

Vous possédez des connaissances en installation? Vous êtes polyvalent? Vous êtes à l'aise avec la communication, le sens de l'organisation et de la planification? Vous avez un souci du détail pour le service à la clientèle?

Alors, vous avez ce qu'il faut pour faire partie de l'équipe!

Faites parvenir votre candidature
par la poste ou en personne au

1005, rue Lévesque à Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
ou par courriel à **bruno.f@camilledumais.com**

Pour toutes informations,
vous pouvez communiquer avec M. Bruno Forand

NOUS RECRUTONS ÉGALEMENT

Conseiller(ère) / Vendeur(euse)
en matériaux de construction

Conseiller(ère) / Vendeur(euse)
au département de la peinture

Designer

Conseiller(ère) / Vendeur(euse)
au service à la clientèle
au département du couvre-plancher

Pour plus d'informations sur les offres d'emploi,
consultez notre site internet au **camilledumais.com**
dans la section EMPLOI



OFFRES D'EMPLOI

Les équipements Yves Landry inc.

Grossiste en pièces électriques de
Rivière-du-Loup
est à la recherche d'un(e)

RESPONSABLE D'ENTREPÔT

(dû à une croissance accrue)

- Bonne connaissance en électricité de construction ou expérience correspondante serait un atout
- Temps plein ou partiel au choix de l'employé
- Début de l'emploi immédiat

COMMIS ÉLECTRICITÉ

- Temps plein ou partiel au choix de l'employé
- Début de l'emploi immédiat

Faire parvenir votre curriculum vitae à :
LES ÉQUIPEMENTS YVES LANDRY INC.

350, chemin Fraserville
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5M6
Tél. : 418 867-3285 • Téléc. : 418 867-4526
Courriel : infoeqyl@gmail.com

4454H2120

OFFRE D'EMPLOI

Service Sanitaire Frontenac
est à la recherche d'un(e)
PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN
MÉNAGER pour un édifice public
à Saint-Jean-Port-Joli

15 heures / semaine
Horaire : du lundi au vendredi
de 17 h à 18 h et de 20 h à 21 h

Salaire : 18,42\$ / h
+ avantages sociaux

Emploi disponible à partir
du 1^{er} octobre 2020

Faire parvenir votre c.v. par
courriel à : postuler@bellnet.ca ou
par télécopieur au 418 872-3736

8025P3920

MENUISIER-ÉBÉNISTE PEINTRE-FINISSEUR

**Spécialiste en reproduction et restauration
de portes, fenêtres et boiseries anciennes**

- Salaire compétitif selon expérience;
- Attitude dynamique et positive;
- Temps complet de jour ou de soir.

Postuler:

- info@menuiserie-authentique.com
- 254, av. de Gaspé Ouest, St-Jean-Port-Joli (Qc) G0R 3G0
- 418 598-7258



**Menuiserie
Authentique**

ATELIER DE MENUISERIE ARCHITECTURALE



8283P2320

NOUS RECRUTONS

• TRAVAILLEUR SOCIAL

Si vous voulez œuvrer dans un milieu dynamique,
côté des gens engagés, faites parvenir votre candidature à :
candidature@cegeplapocatiere.qc.ca

Pour plus d'information : www.cegeplapocatiere.qc.ca,
section Emplois

L'utilisation des termes génériques masculins ne porte aucun préjudice,
elle permet d'alléger le texte.



0231P3920

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de **Norbert Spehner**

Crimes dans les cendres du Reich

La Vengeance dans les cendres, de Harald Gilbers, est le quatrième volet d'une remarquable série de polars historiques mettant en scène le commissaire Richard Oppenheimer, ex-enquêteur star de la police de Berlin.

L'intrigue de Germania (2015), premier volet de la série, se déroule à Berlin, à l'été de 1944 alors que la guerre fait rage. Quoique juif, donc interdit d'exercer, Oppenheimer est réquisitionné par les nazis pour enquêter sur une série de meurtres de femmes. Dans *Les Fils d'Odin* (2017), il enquête sur les agissements criminels des membres d'un mystérieux culte germanique, alors que dans *Derniers jours à Berlin* (2019), il traque une bande de pillards russes dont le chef a violé sa femme.

L'intrigue de *La Vengeance dans les cendres* se situe toujours à Berlin mais après la fin de la guerre, pendant le rude hiver de 1946, alors que les habitants vivent dans une misère noire sous le joug des occupants alliés. Des corps mutilés font mystérieusement surface aux quatre coins de la ville. Un colonel de l'armée d'occupation russe fait alors appel aux talents de l'ex-flic pour traquer le coupable. Toutes les victimes ont un point commun : elles avaient toutes collaboré avec le régime nazi. En tentant de retracer le passé du tueur et celui de ses victimes, Oppenheimer va découvrir quelques aspects des plus horribles du régime nazi, plusieurs victimes ayant un lien avec le camp de la mort de Sachsenhausen.

Harald Gilbers fait une description hallucinante de la (sur)vie à Berlin en ruines, ville où les habitants manquent de tout. À cet égard, son roman, captivant et solidement documenté, ressemble beaucoup à celui de Cay Rademacher, *L'Assassin des ruines* (Éditions du Masque) dont l'action se situe en 1946 dans un Hambourg dévasté.

Ce polar historique s'inscrit dans la lignée des romans de Philip Kerr avec cependant un bémol : Richard Oppenheimer est très différent du très cynique et corrosif Bernie Günther. Flic d'élite et limier tenace sur le terrain, en dehors de son boulot l'anti-nazi Oppenheimer est un type assez ordinaire qui prend surtout soin de ses proches dans un environnement hostile et froid où la nourriture, le chauffage et les besoins essentiels font cruellement défaut. Une série remarquable.

Harald Gilbers, La vengeance des cendres, Paris, Calmann-Lévy Noir, 2020, 442 pages.

39-20

OFFRE D'EMPLOI

AU **DOMAINE DES PIVOINES**

6000, Adélar-Lapointe,
Sainte-Hélène de Kamouraska



Préposé(e) à l'entretien ménager et service de table

Le DOMAINE DES PIVOINES de Sainte-Hélène de Kamouraska est un organisme à but non lucratif dont la mission est de faire de l'hébergement de personnes âgées autonomes, recherche un(e) préposé(e) de jour à l'entretien ménager et service de table pour la période du dîner.

Comme tâches principales, vous aurez à faire l'entretien ménager des appartements et espaces communs et le service aux tables.

Horaire de 35 heures / semaine, du lundi au vendredi. L'horaire de travail peut être discuté avec le ou la candidat(e).

Le (la) candidate retenu(e) devra avoir une expérience en entretien ménager et avoir suivi une formation en RCR et PDSB.

Il (elle) devra posséder les qualités suivantes : tact, courtoisie, discrétion, avoir l'esprit d'équipe, le sens de l'écoute, patience, être disposé au travail avec des personnes âgées et apprendre à s'ajuster à leurs particularités.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 octobre 2020 à :

Domaine des Pivoines

6000, rue Adélar-Lapointe

Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0

Pour information : Lynda Lorion, 418 492-6006 poste 2400

6731H3920

Comblent le vide avec Les Aventuriers Voyageurs

Le besoin de s'évader n'a pas disparu avec la pandémie, mais les contraintes actuelles liées à la COVID-19 limitent de beaucoup les possibilités de voyages à l'étranger. À défaut de les téléporter, Les Aventuriers Voyageurs sont convaincus qu'ils seront en mesure de combler ce vide chez les cinéphiles en quête d'évasion avec leur programmation 2020-2021.

Dix films sont proposés cette saison par Les Aventuriers Voyageurs au Cinéma Le Scénario de La Pocatière. Les deux premiers, Amérique du Nord en Westfalia le lundi 28 septembre et Bretagne et Normandie le 19 octobre, devaient initialement être présentés l'hiver dernier. Les représentations ont été annulées lorsque la pandémie s'est déclarée.

« C'est une année particulière. C'est sûr qu'on s'attend à une fréquentation moins importante dans les cinémas, mais on trouvait important de ne pas arrêter. Beaucoup de gens aiment voyager et actuellement c'est impossible pour eux. On espère les faire voyager autrement », déclare Yannick Gervais, président fondateur des Aventuriers Voyageurs.

Un besoin d'évasion qui semble avoir bien été compris par les cinémas de la province, car seulement deux des cinémas diffusant habituellement Les Aventuriers Voyageurs ont décidé de ne pas offrir la programmation 2020-2021. En contrepartie, cinq nouvelles salles se sont ajoutées au réseau de diffuseurs, pour un total d'environ 50 cinémas partout au Québec.

« Les cinémas sont heureux de nous avoir. Les gros distributeurs ont retardé la sortie de plusieurs gros films. On vient combler un vide en quelque sorte », ajoute le président fondateur.

Ce « vide », bien que différent aujourd'hui, est à l'origine de la création des Aventuriers Voyageurs il y a 13 ans. À l'époque, Yannick Gervais travaillait depuis quelques années dans les cinémas et il était à même de consta-

ter que certains soirs étaient beaucoup moins fréquentés que d'autres, malgré le fait que des productions très courues étaient à l'affiche. Les Aventuriers Voyageurs sont donc nés dans cet esprit, soit celui d'offrir du contenu alternatif à une autre clientèle de cinéphiles afin de remplir les salles vides lors de soirées moins achalandées.

« Le concept fonctionne bien. Souvent, il y a plus de gens dans les salles où nos films sont présentés que dans celles où de gros films hollywoodiens sont à l'affiche. La fréquentation à nos films augmente constamment depuis 13 ans », déclare Yannick Gervais.

Internet

Conscient que certains cinéphiles pourraient être réticents à se présenter en salle pour regarder Les Aventuriers Voyageurs, Yannick Gervais mentionne qu'il sera possible pour eux de louer les films sur le web deux mois après leur diffusion. Ceux qui se seront déplacés dans les cinémas pourront aussi les revoir, gratuitement cette fois-ci, lors de leur sortie en ligne, grâce à un accès spécial offert à l'achat de leurs billets en salle.

« Au cinéma, il fait noir et pour ceux qui voudraient prendre des notes pour d'éventuels voyages, ce n'est pas évident. En regardant de nouveau les films de chez eux, ils pourront peut-être mieux planifier leurs prochaines vacances », poursuit le président fondateur.

Consultez la programmation 2020-2021 des Aventuriers Voyageurs au Cinéma Le Scénario de La Pocatière à l'adresse cinemaalescenario.com/aventuriers-voyageurs/. (M.P.)

Amérique du Nord en Westfalia sera présenté le lundi 28 septembre.



La Pocatière

DEMANDE DE PRIX

Déneigement des sites du ski de fond, de la pisciculture et de l'usine de filtration

Du 1^{er} novembre 2020 au 30 avril 2023

Des offres sont demandées pour effectuer le déneigement de trois sites étant la propriété de la Ville de La Pocatière, soit plus précisément le déneigement, tel que précisé aux orthophotographies jointes au devis, pour :

- Le bâtiment au site de ski de fond, situé route Sainte-Anne/Saint-Onésime;
- Le bâtiment de pisciculture, situé route Sainte-Anne/Saint-Onésime; et
- L'usine de filtration, située au 106, route Sainte-Anne/Saint-Onésime.

Le devis technique et le formulaire de demande de prix peuvent être obtenus en s'adressant à M^{me} Nathalie Langelier, à l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0, (418 856-3394, poste 1101), pendant les heures d'ouverture du bureau municipal, ou par courriel à : nathalie.langelier@lapocatiere.ca.

Pour être considérée officielle, toute offre devra être :

- ✓ Remplie sur le formulaire officiel de demande de prix de la Ville;
- ✓ Remise avant 11 h, le 13 octobre 2020, au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

Donné à La Pocatière, ce 16^e jour de septembre 2020.

Danielle Caron, OMA
Greffière

Saint-Pascal

AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO 349-2020 AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} septembre 2020, le Règlement numéro 349-2020 amendant le Règlement numéro 86-2005 de la Ville de Saint-Pascal relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction afin d'ajouter des dispositions concernant les demandes de permis de construction ou de certificat d'autorisation relatives aux installations d'élevage.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement à l'hôtel de ville de Saint-Pascal durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Donné à Saint-Pascal, ce 16^e jour de septembre 2020.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

Saint-Pascal

AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO 348-2020 AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 1^{er} septembre 2020, le Règlement numéro 348-2020 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'intégrer les dispositions du Règlement de contrôle intermédiaire numéro 134 de la MRC de Kamouraska relatif à la gestion des odeurs et au développement harmonieux des usages et activités en zone agricole et ainsi assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement;

QUE le règlement numéro 348-2020 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 9 septembre 2020;

QU'EN conséquence, le règlement numéro 348-2020 est entré en vigueur le 10 septembre 2020 suite à la délivrance du certificat de conformité émis par Monsieur Jean Lachance, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement à l'hôtel de ville de Saint-Pascal durant les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Pascal, ce 16^e jour de septembre 2020.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

Saint-Pascal

AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO 347-2020 AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 1^{er} septembre 2020, le Règlement numéro 347-2020 amendant le plan d'urbanisme numéro 85-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin de redéfinir les limites de l'aire d'affectation agricole et de créer une aire d'affectation agroforestière;

QUE le règlement numéro 347-2020 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 9 septembre 2020;

QU'EN conséquence, le règlement numéro 347-2020 est entré en vigueur le 10 septembre 2020 suite à la délivrance du certificat de conformité émis par Monsieur Jean Lachance, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement à l'hôtel de ville de Saint-Pascal durant les heures normales d'ouverture.

Résumé du règlement numéro 347-2020 :

Le règlement numéro 347-2020 amendant le plan d'urbanisme numéro 85-2005 :

- modifie le plan d'affectation des sols de façon à agrandir l'aire d'affectation Agricole (A) à même une partie des aires d'affectation Résidentielle faible densité (Ra), Commerciale mixte (CM), Récréative (Ré) et Industrielle (I);
- modifie le plan d'affectation des sols de façon à créer l'aire d'affectation Agroforestière (Af) à même une partie de l'aire d'affectation Agricole (A);
- modifie la description de l'affectation Récréative (Ré) au plan d'urbanisme notamment par le retrait du Camp Richelieu dans les sites identifiés ayant comme vocation le plein air extensif;
- ajoute une description de l'affectation Agroforestière (Af) au plan d'urbanisme.

Donné à Saint-Pascal, ce 16^e jour de septembre 2020.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 343-2020 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 87-2005 DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL AFIN DE MODIFIER LES SUPERFICIES MAXIMALES ET LES NORMES D'IMPLANTATION DES BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES ET D'ENCADRER L'UTILISATION D'UN MATÉRIAU DE REVÊTEMENT.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Objet du projet.

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté le 1^{er} septembre 2020, le second projet de règlement numéro 343-2020 amendement le règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin de modifier les superficies maximales et les normes d'implantation des bâtiments complémentaires et d'encadrer l'utilisation d'un matériau de revêtement.

2. Demande de participation à un référendum.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Les dispositions du second projet de règlement numéro 343-2020 qui peuvent faire l'objet d'une demande sont les suivantes :

• ARTICLE 4 : REMPLACEMENT DE L'ARTICLE 3.2.5 B)

L'article 3.2.5 b) du règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal est remplacé par l'article suivant :

« b) Garage privé isolé du bâtiment principal :

Tout garage privé isolé du bâtiment principal ne peut s'implanter au-devant de la marge de recul avant minimale prescrite pour le bâtiment principal. Le garage privé isolé doit respecter une marge de recul minimale d'un mètre (1 m) des lignes latérales et arrière du terrain. Si le mur du bâtiment possède une ou des ouvertures du côté de cette marge, il doit respecter une marge de recul minimale d'un mètre cinquante (1,5 m) des lignes latérales et arrière. De plus, un espace minimal de deux mètres (2 m) doit être laissé libre entre le garage privé et le mur du bâtiment principal le plus rapproché.

Dans une zone agricole identifiée au plan de zonage, un garage privé isolé ou un abri d'auto peut être construit dans la cour avant conformément à l'article 3.4.2 du présent règlement.

De plus, un emplacement ne peut comporter qu'un seul garage privé isolé. La présente limitation ne s'applique pas en zone agricole. »

Ainsi, le remplacement de l'article 3.2.5 b) vise tout particulièrement à spécifier que plus d'un garage privé isolé est permis par emplacement en zone agricole.

Une demande relative à la partie de la disposition qui a été modifiée (voir le gras dans le texte de l'article) peut provenir des personnes intéressées des zones concernées soit A1 à A10, A4.1, A5.1, A6.1, Ad1 à Ad16, Af1 et Af2 ainsi que des zones contiguës à celles-ci (RA5, RA11, RA12, RA13, RA14, RA16, RA19, RA20, RA21, RA23, RA24, RA26, RB5, RB6, RB9, RB10, RM1, CM6, CC4, CC6, CC9, IA1, IA4, IB1, PB3, PB4, Ré2 et Ré3).

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

• ARTICLE 5 : MODIFICATION DE L'ARTICLE 3.2.7 A)

L'article 3.2.7 a) du règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal est remplacé par l'article suivant :

« a) Garage privé isolé du bâtiment principal :

La superficie maximale du garage privé isolé du bâtiment principal est établie en fonction de la superficie du terrain :

- a) sur un terrain d'une superficie de moins de mille mètres carrés (1 000 m²) la superficie maximale du garage est de cinquante-six mètres carrés (56 m²);*
- b) sur un terrain d'une superficie variant de mille mètres carrés (1 000 m²) à mille cinq cents mètres carrés (1 500 m²) la superficie maximale du garage est de soixante-quinze mètres carrés (75 m²);*
- c) sur un terrain d'une superficie de plus de mille cinq cents mètres carrés (1 500 m²) la superficie maximale du garage est de cent mètres carrés (100 m²).*

Nonobstant ce qui précède, la superficie du garage privé isolé ne peut, en aucun cas, excéder la superficie totale de plancher du bâtiment principal.

La hauteur maximale du garage privé isolé du bâtiment principal est de quatre mètres (4 m) pour un garage à toit plat ou à versant. Si la forme et la pente du toit sont identiques à celles du bâtiment principal, la hauteur maximale du garage privé isolé peut être supérieure à la norme à la condition de ne pas excéder soixante-quinze pour cent (75 %) de la hauteur du bâtiment principal. »

Ainsi, le remplacement de l'article 3.2.7 a) vise à modifier la superficie maximale permise des garages privés isolés, celle-ci étant établie en fonction de la superficie du terrain.

Une demande relative à la partie de la disposition qui a été modifiée (voir le gras dans le texte de l'article) peut provenir des personnes intéressées des zones concernées soit A1 à A10, A4.1, A5.1, A6.1, Ad1 à Ad16, Af1, Af2, RA1 à RA21, RA23, RA24, RA26, RB1 à RB10, RM1, RM2, CM1 à CM9, CM14, CM15, CC1 à CC6, CC8, IA2, IA3, PA1, PB1, PB2 et PB5 ainsi que des zones contiguës à celles-ci (CC7, CC9, IA1, IA4, IB1, IB2, IB3, PB3, PB4, Ré2 et Ré3).

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

• ARTICLE 6 : MODIFICATION DE L'ARTICLE 3.2.7 B)

L'article 3.2.7 b) du règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal est remplacé par l'article suivant :

« b) Garage privé ou abri d'auto annexé au bâtiment principal :

La superficie maximale de l'abri d'auto est de cinquante-six mètres carrés (56 m²), quelle que soit la superficie totale du terrain.

La superficie maximale du garage privé annexé au bâtiment principal est établie en fonction de la superficie du terrain :

- a) sur un terrain d'une superficie de moins de mille mètres carrés (1 000 m²) la superficie maximale du garage est de cinquante-six mètres carrés (56 m²);*
- b) sur un terrain d'une superficie variant de mille mètres carrés (1 000 m²) à mille cinq cents mètres carrés (1 500 m²) la superficie maximale du garage est de soixante-quinze mètres carrés (75 m²);*
- c) sur un terrain d'une superficie de plus de mille cinq cents mètres carrés (1 500 m²) la superficie maximale du garage est de cent mètres carrés (100 m²).*

Nonobstant ce qui précède, la superficie du garage privé ou abri d'auto annexé ne peut excéder en aucun cas la superficie totale de plancher du bâtiment principal. De plus, la façade du garage privé ou de l'abri d'auto annexé ne doit pas représenter plus de cinquante pour cent (50 %) de la largeur totale du bâtiment au complet (bâtiment principal et garage ou abri d'auto annexé).

La hauteur du garage privé ou de l'abri d'auto annexé ne doit pas excéder celle du bâtiment principal. »

Ainsi, le remplacement de l'article 3.2.7 b) vise à modifier la superficie maximale permise des garages privés annexés, celle-ci étant établie en fonction de la superficie du terrain, sans jamais excéder la superficie totale de plancher du bâtiment.

Une demande relative à la partie de la disposition qui a été modifiée (voir le gras dans le texte de l'article), peut provenir des personnes intéressées des zones concernées soit A1 à A-10, A4.1, A5.1, A6.1, Ad1 à Ad16, Af1 à Af2, RA1 à RA21, RA23, RA24, RA26, RB1 à RB10, RM1, RM2, CM1 à CM9, CM14, CM15, CC1 à CC6, CC8, IA2, IA3, PA1, PB1, PB2 et PB5 ainsi que des zones contiguës à celles-ci (CC7, CC9, IA1, IA4, IB1, IB2, IB3, PB3, PB4, Ré2 et Ré3).

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. Conditions de validité d'une demande.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet, la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité situé au 405, rue Taché, à Saint-Pascal au plus tard le huitième jour suivant celui de la publication du présent avis soit le 1^{er} octobre 2020;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21. Les demandes peuvent être présentées de façon individuelle ou collective. Chaque signature doit être accompagnée du nom de la personne, de son adresse et d'une mention indiquant à quel titre la personne signe.

4. Conditions pour être une personne intéressée.

Est une personne intéressée :

- 1) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 1^{er} septembre 2020 :
 - être domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec.
- 2) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est pas frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 1^{er} septembre 2020 :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois;
- 3) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 1^{er} septembre 2020 :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans une zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. La procuration doit avoir été produite ou être produite avec la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 1^{er} septembre 2020, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et qui n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi;
- avoir produit ou produire en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5. Absence de demandes.

Les dispositions du second projet de règlement numéro 343-2020 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet.

Le second projet de règlement numéro 343-2020 est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à l'adresse <https://villesaintpascal.com/demande-de-participation-a-un-referendum/> ainsi qu'à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, au 405, rue Taché, Ville de Saint-Pascal du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.

7. Description des zones.

Les zones concernées par cette modification sont les zones A1 à A10, A4.1, A5.1, A6.1, Ad1 à Ad16, Af1, Af2, RA1 à RA21, RA23, RA24, RA26, RB1 à RB10, RM1, RM2, CM1 à CM9, CM14, CM15, CC1 à CC6, CC8, IA2, IA3, PA1, PB1, PB2 et PB5. Ces zones peuvent être sommairement décrites comme suit :

- A1 : Cette zone est située principalement à l'ouest de la rivière Kamouraska. Elle est bornée au nord par l'autoroute Jean-Lesage et par la municipalité de Kamouraska, au sud par la voie ferrée et à l'ouest par la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri. Elle comprend une portion de la route Beaulieu ainsi qu'une parcelle de terrain située au nord de la route 230 Ouest et à l'est de la route du Pain-de-Sucre.
- A2 : Cette zone est située à l'ouest de la rivière Kamouraska et au sud de la voie ferrée. Elle est bornée à l'ouest par les municipalités de Saint-Philippe-de-Néri et de Mont-Carmel. Elle comprend des portions du 4^e Rang Ouest, de la route Beaulieu et de la côte Duval.
- A3 : Cette zone est située principalement à l'est de la rivière Kamouraska et à l'ouest de la rue Rochette. Une portion de la zone est située entre la route 230 Ouest et l'autoroute Jean-Lesage et l'autre portion est située entre la route 230 Ouest et la voie ferrée.
- A4 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Taché et à l'est de la rue Ouellet. Elle est bornée au nord par la voie ferrée et au sud par le 4^e Rang Ouest.
- A4.1 : Cette zone est située au sud du 4^e Rang Ouest et principalement à l'est de la rivière Kamouraska. Elle est bornée à l'est par la route Centrale qu'elle longe jusqu'à la limite de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend une portion du 5^e Rang Est.
- A5 : Cette zone est située au nord de la route 230 Est. Elle est bornée au nord par la municipalité de Kamouraska. Elle comprend le chemin Lévesque et une portion du 2^e Rang.
- A5.1 : Cette zone est située au sud de la route 230 Est, à l'est de la route Bélanger et à l'ouest du ruisseau Poivrier.

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 343-2020 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 87-2005 DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL AFIN DE MODIFIER LES SUPERFICIES MAXIMALES ET LES NORMES D'IMPLANTATION DES BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES ET D'ENCADRER L'UTILISATION D'UN MATÉRIAU DE REVÊTEMENT.

- A6 : Cette zone est située au nord de la route 230 Est. Elle est bornée au nord par la municipalité de Kamouraska et à l'est par la municipalité de Saint-Germain. Elle comprend une portion du 2^e Rang.
- A6.1 : Cette zone est située au sud de la route 230 Est et à l'est du ruisseau Poivrier.
- A7 : Cette zone est située principalement au sud de la route 230 Est. Elle est bornée au nord par la municipalité de Saint-Germain et à l'est par la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Elle comprend une portion de la route Tardif et de la route de Saint-Germain.
- A8 : Cette zone est bornée à l'ouest par la route Centrale, à l'est par des portions de la route Bélanger et du 4^e Rang Est ainsi que par la route des Rivard et au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend des portions du 4^e Rang Est ainsi que la route Charest et le 5^e Rang Est.
- A9 : Cette zone est bornée à l'ouest par la route Bélanger, par une portion du 4^e Rang Est et par la route des Rivard. Elle comprend une portion du 4^e Rang Est.
- A10 : Cette zone est bornée à l'est par la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska et au nord par le ruisseau du Pont-de-Fer. Elle comprend des portions du 4^e Rang Est, de la route Tardif et de la route à Moreau.
- Ad1 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Ouest et est bornée au nord par la municipalité de Kamouraska.
- Ad2 : Cette zone est située de part et d'autre du 4^e Rang Ouest entre la côte Duval et la route Beaulieu.
- Ad3 : Cette zone est située au sud de la voie ferrée et au nord du 4^e rang Ouest. Elle est bornée à l'ouest par le chemin de la Rivière. Elle comprend les rues des Chalets et Ouellet.
- Ad4 : Cette zone est située principalement au sud du 4^e Rang Ouest entre la route Centrale et la rue des Chalets.
- Ad5 : Cette zone est située principalement à l'ouest d'une portion de la route Bélanger et au nord d'une portion du 4^e Rang Est.
- Ad6 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Bernier.
- Ad7 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Est. Elle est située à l'est de la route Bélanger et à l'ouest du ruisseau Poivrier.
- Ad8 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Est et à l'est du ruisseau Bossé-Ouellet.
- Ad9 : Cette zone est située principalement au nord de la route 230 Est et à l'est de la zone Ad8.
- Ad10 : Cette zone est située au nord de la route 230 Est et à l'ouest de la route de Saint-Germain.
- Ad11 : Cette zone est située en partie au nord de la route 230 Est et à l'ouest de la route de Saint-Germain et en partie au sud de la route 230 Est et à l'est de la route Tardif.
- Ad12 : Cette zone est située à l'ouest de la route de Saint-Germain et au sud de la voie ferrée.
- Ad13 : Cette zone est située de part et d'autre de la route 230 Ouest et est traversée par la rivière Dufour.
- Ad14 : Cette zone est située de part et d'autre de la route 230 Ouest et est bornée au nord et à l'est par la rivière Kamouraska. Elle est située à l'est de la rue Hector.
- Ad15 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Rochette, de part et d'autre d'une portion de la route 230 Ouest. Elle comprend le chemin Lavoie et l'avenue Dancause.
- Ad16 : Cette zone est située au nord de la route 230 Ouest. Elle est bornée à l'est et au nord par la rivière Kamouraska.
- Af1 : Cette zone est située au sud du 4^e Rang Ouest. Elle est bornée au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et à l'ouest par la municipalité de Mont-Carmel. La limite est de la zone est située à environ 600 mètres de la route Centrale.
- Af2 : Cette zone est bornée au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, à l'ouest par la route des Rivard et à l'est par la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Elle comprend une portion de la route à Moreau.
- RA1 : Cette zone est bornée à l'ouest par la rue Rochette et au sud par l'avenue Sergerie. Elle comprend les avenues Gilles-Picard et Duval, ainsi qu'une partie des rues Saint-Elzéar et Blondeau.
- RA2 : Cette zone est située de part et d'autre de l'avenue Sergerie et est bornée à l'ouest par la rue Rochette. Elle comprend une portion de la rue Saint-Elzéar et les propriétés situées du côté nord de l'avenue Mgr-Boucher.
- RA3 : Cette zone est située au nord de la voie ferrée et est bornée au sud par l'avenue Chapleau. Elle comprend les rues Richard et Gagnon et une partie de l'avenue Bouchard.
- RA4 : Cette zone est située au sud de la voie ferrée. Elle est bornée à l'est par la rue Taché et au nord par l'avenue Michaud.
- RA5 : Cette zone est située de part et d'autre de l'avenue Patry. Elle comprend la portion résidentielle située du côté ouest de la rue Notre-Dame et une portion de la rue Octave.
- RA6 : Cette zone est bornée à l'ouest par la rue Notre-Dame. Elle comprend l'avenue Camille-Dumais et l'avenue du Rocher.
- RA7 : Cette zone est bornée au nord par l'avenue Martin et au sud par la voie ferrée. Elle comprend l'avenue Langlais, ainsi qu'une portion des rues Côté et Pilon.
- RA8 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Côté et au sud de l'avenue Langlais.
- RA9 : Cette zone est située entre le boulevard Hébert et l'avenue de la Gare. Elle comprend une portion des rues Hudon et de la Station, ainsi qu'une portion des avenues Saint-Omer et Lagacé.
- RA10 : Cette zone est bornée au nord par la voie ferrée, à l'est par la rue Desjardins, au sud par l'avenue Normand et à l'ouest par la rue Taché.
- RA11 : Cette zone est bornée au nord par l'avenue Normand et à l'ouest par la rue Taché. Elle comprend les rues Wilfrid et Saint-Yves.
- RA12 : Cette zone est bornée au nord par l'avenue Normand et à l'est par la rue Desjardins. Elle comprend les rues Beaudet et Saint-André, ainsi qu'une portion de la rue Saint-Joseph.
- RA13 : Cette zone est située entre la rue Lévesque et la route Bélanger. Elle est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Est.
- RA14 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route Bélanger et d'une portion de la route 230 Est.
- RA15 : Cette zone est bornée au nord par la voie ferrée et au sud par le boulevard Hébert. Elle comprend les rues Laplante et Albert, l'avenue Deschênes et une portion de la rue Adélaïde.
- RA16 : Cette zone est située entre les avenues Patry et Chapleau. Elle comprend les propriétés situées à l'est de la rue Rochette.
- RA17 : Cette zone est bornée à l'ouest par la rue Rochette et au nord par l'avenue Mgr-Boucher. Elle comprend une portion de la rue Saint-Elzéar.
- RA18 : Cette zone est située au sud de l'avenue Patry. Elle est bornée à l'ouest par la rue Rochette et à l'est par l'avenue Gilles-Picard.
- RA19 : Cette zone est située au nord de l'avenue Camille-Dumais. Elle est bornée à l'ouest par la rue Notre-Dame.
- RA20 : Cette zone est bornée au sud par la route 230 Ouest. Elle comprend une portion des rues Maurice et Alphonse.
- RA21 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Taché et est bornée au sud-ouest par le 4^e Rang Ouest.
- RA23 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de l'avenue Saint-Joseph. Elle est bornée à l'est par la rue Desjardins et au nord par l'avenue St-Pierre.
- RA24 : Cette zone est située au sud de l'avenue Bérubé. Elle est bornée à l'ouest par la rue Desjardins.
- RA26 : Cette zone est située au nord des rues Alphonse et Maurice et au sud de l'avenue du Parc.
- RB1 : Cette zone est située entre l'avenue Patry et l'avenue Sergerie, à l'est de la rue Taché. Elle comprend les rues Lessard et Saint-Hilaire, ainsi qu'une portion de l'avenue Martineau.
- RB2 : Cette zone est située à l'est de la rue Taché et au nord de l'avenue Sergerie.
- RB3 : Cette zone est située au sud de l'avenue Sergerie. Elle comprend une portion de la rue Blondeau et de l'avenue D'Anjou.
- RB4 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Taché et au sud de l'avenue Chapleau. Elle comprend une portion des rues Saint-Elzéar, Blondeau et Saint-Laurent ainsi qu'une portion de l'avenue Bouchard.
- RB5 : Cette zone est bornée au nord par la rivière Goudron et au sud par l'avenue de l'Amitié. Elle comprend une portion de la rue Taché.
- RB6 : Cette zone est bornée au sud par la voie ferrée. Elle est située à l'est des avenues du Rocher et Camille-Dumais et comprend une portion de l'avenue Martin.
- RB7 : Cette zone est bornée à l'ouest par la rue Desjardins et au nord par le boulevard Hébert. Elle comprend une portion de l'avenue Bérubé et une portion des rues Lévesque et Adélaïde.
- RB8 : Cette zone est située entre l'avenue Martin et la voie ferrée. Elle est bornée au nord et au sud par l'avenue Langlais, à l'est par la rue Pilon et à l'ouest par une portion de la rue Côté.
- RB9 : Cette zone est située au sud de la rue Rochette et à l'ouest de la rue Richard. Elle est bornée au sud par la voie ferrée.
- RB10 : Cette zone est située entre la voie ferrée et le 4^e Rang Ouest. Elle est bornée à l'est par la rue Taché.
- RM1 : Cette zone est située à l'extrémité sud de la rue Richard et est bornée au sud par la voie ferrée.
- RM2 : Cette zone est située au nord-est de la rivière Goudron, de part et d'autre de l'avenue Lajoie. Elle est bornée à l'ouest par la rue Varin.
- CM1 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Taché, de part et d'autre de l'avenue Patry. Elle est bornée à l'ouest par la rue Varin et comprend une portion de la rue Pelletier.
- CM2 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Taché, entre les avenues Sergerie et Chapleau. Elle est bornée à l'ouest par la rue Blondeau et à l'est par la rue Hudon.
- CM3 : Cette zone est située de part et d'autre de l'avenue Chapleau, à l'ouest de la rue Taché. Elle est bornée à l'ouest par la rue Saint-Elzéar.
- CM4 : Cette zone est située de part et d'autre du boulevard Hébert, entre la rue Taché et la voie ferrée. Elle comprend une portion de la rue Hudon.
- CM5 : Cette zone est située de part et d'autre du boulevard Hébert. Elle est bornée au nord par la voie ferrée et à l'est par la rue Lévesque. Elle comprend une portion de la rue Desjardins.
- CM6 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Rochette et de l'avenue Patry.
- CM7 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Taché, entre les avenues Patry et Sergerie.
- CM8 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Taché, entre les avenues Chapleau et de la Gare.
- CM9 : Cette zone est située à l'est de la rue Rochette, de part et d'autre de l'avenue Patry. Elle est bornée à l'est par la rue Varin.
- CM14 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Varin et est bornée au sud par la rivière Goudron.
- CM15 : Cette zone est située au sud de l'avenue Chapleau. Elle est située approximativement entre les rues Blondeau et St-Elzéar.
- CC1 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Rochette. Elle est bornée au nord par la rivière Goudron et au sud par l'avenue Patry.
- CC2 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Varin et d'une portion de l'avenue de l'Amitié. Elle est bornée au nord par la rivière Goudron.
- CC3 : Cette zone est située au sud de l'avenue de l'Amitié et est bornée à l'est par la rue Taché. Elle comprend la rue Morin.
- CC4 : Cette zone est située à l'est de la rue Taché et est comprise entre l'avenue de l'Amitié et l'avenue Patry.
- CC5 : Cette zone est située au nord de la voie ferrée, approximativement entre les rues Hudon et Adélaïde.
- CC6 : Cette zone est située à l'est de la rue Laplante. Elle est bornée au nord par la voie ferrée et au sud par le boulevard Hébert.
- CC8 : Cette zone est située au sud de l'avenue Patry vis-à-vis la rue Varin.
- IA2 : Cette zone est située au nord de la voie ferrée entre les rues Taché et Hudon.
- IA3 : Cette zone est bornée au nord par les rues Saint-Hilaire et Lessard, au sud par l'avenue Sergerie et à l'est par les terrains sportifs de l'école secondaire. Cette zone couvre uniquement le lot 3 656 633 du cadastre du Québec.
- PA1 : Cette zone est située au sud de l'avenue Martin, à l'est de la rue Hudon et à l'ouest de la rue Côté. Elle est bornée au nord par l'avenue Langlais. Cette zone comprend notamment le parc Ernest-Ouellet.
- PB1 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Notre-Dame entre les avenues Patry et Martin. Cette zone comprend notamment les terrains sportifs de l'école secondaire, le centre sportif et le centre communautaire.
- PB2 : Cette zone est bornée à l'ouest par la rue Rochette et au sud par l'avenue Chapleau. Cette zone comprend notamment l'école primaire Mgr-Boucher et le cimetière.
- PB5 : Cette zone est située à l'est de la rue Taché et au sud de l'avenue Martin. Cette zone comprend notamment l'école secondaire, l'église et l'hôtel de ville.

L'illustration des zones concernées et des zones contiguës peut être consultée à la même adresse que le projet de règlement soit <https://villesaintpascal.com/demande-de-participation-a-un-referendum/> ainsi qu'au bureau de la municipalité sur rendez-vous.

Donné à Saint-Pascal, ce 18^e jour de septembre 2020.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

Une Journée mondiale du tourisme créatif et de proximité

Le 27 septembre prochain, l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet s'associe au Creative Tourism Network® afin d'offrir une journée d'ateliers créatifs à la population locale et aux visiteurs à l'occasion de la première Journée mondiale du Tourisme créatif et de proximité.

Lors de cette journée, six expériences créatives permettant à la population et aux visiteurs de redécouvrir leur patrimoine immatériel et de vivre une expérience inédite avec des artistes de chez nous, partout sur le territoire de Région L'Islet.

À Saint-Jean-Port-Joli, Le Vivoir convie à créer une murale collective de bois gravé,

en collaboration avec l'artiste Christian Michaud. Une fois les œuvres terminées, Christian Michaud assemblera le tout en y ajoutant sa touche pour ainsi créer une œuvre de 30 x 40" aux couleurs du talent de la Région L'Islet.

Fluve | Espace danse propose de prendre part à un parcours déambulatoire multidisciplinaire intitulé « Les Moires », qui réunira danse contemporaine, littérature, une œuvre de vidéo numérique interactive et des installations en art visuel dans le décor naturel et maritime de Saint-Jean-Port-Joli.

Le Musée de la mémoire vivante de Saint-Jean-Port-Joli offre une visite exté-

rieure du site du Musée agrémentée d'un atelier d'interprétation des nombreux métiers (charpentiers, pêcheurs, boulangers, etc.) représentés par les attraites présents au fil du parcours. Anecdotes tirées de témoignages, faits historiques, informations sur l'environnement, de nombreux sujets abordés lors de cette animation déambulatoire.

À Saint-Pamphile, deux ateliers se dérouleront au Centre culturel Godend'art. Les participants auront d'abord la chance de s'initier à la peinture de porcelaine sur tasse avec Mme Lise Avoine en créant leur propre projet. Le second atelier intitulé Le Chant des Voyelles, tenu par Mme Yvonne Boyce, permettra aux participants de faire connaissance avec l'univers du chant et

ses différents bienfaits pour la santé.

Finalement, le réputé peintre Yves Downing, récemment établi à Saint-Pamphile, invite quant à lui à un atelier de peinture au couteau dans son atelier maison sur le bord de la Grande-Rivière-Noire.

Les détails des différentes activités sont disponibles en visitant le <https://destinationlislet.chaudiereappalaches.com/fr/saint-jean-port-joli-village-creatif/journee-mondiale-du-tourisme-creatif/>.

Il est demandé aux personnes qui désirent participer aux ateliers de respecter les consignes de la Santé publique et de ne pas se présenter à ceux-ci s'ils ont des symptômes reliés à la COVID-19.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

RÔLE TRIENNAL
1^{re} ANNÉE

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Kamouraska pour les années 2021, 2022 et 2023.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné,

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Kamouraska pour les années 2021, 2022 et 2023 a été déposé au bureau de la soussignée au 67, avenue Morel à Kamouraska le 15 septembre 2020.

QUE, toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau de la municipalité ledit rôle;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2021;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Kamouraska à l'adresse : <http://mrckamouraska.com/> dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière ».

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par poste recommandée à la MRC de Kamouraska à l'attention du Directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska, Monsieur Jean Lachance, au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise de la formule dûment remplie, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par poste recommandée, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 16^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2020.

SOURCE :

Mychelle Lévesque,
Directrice générale & secrétaire-trésorière

032943920



Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE
MRC DE KAMOURASKA

RÔLE TRIENNAL
1^{re} ANNÉE

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie pour les années 2021, 2022 et 2023.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné,

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie pour les années 2021, 2022 et 2023 a été déposé au bureau de la soussignée au **5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, le 15 septembre 2020.**

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie ledit rôle;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2021;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée d'une somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la M.R.C. de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la M.R.C. de Kamouraska à l'adresse : <http://mrckamouraska.com/> dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière »;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par poste recommandée à la M.R.C. de Kamouraska à l'attention du Secrétaire-trésorier M. Jean Lachance au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par poste recommandée, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Donné à Saint-Denis-De La Bouteillerie, le 16 septembre 2020.

Anne Desjardins
Secrétaire-trésorière

032943920



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

RÔLE TRIENNAL
1^{re} ANNÉE

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Germain pour les années 2021, 2022 et 2023.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné,

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Germain pour les années 2021, 2022 et 2023 a été déposé au bureau du soussigné au 146, rang des Côtes, à Saint-Germain, le 15 septembre 2020;

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de la municipalité ledit rôle;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2021;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : <http://mrckamouraska.com/> dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière »;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par poste recommandée à la MRC de Kamouraska, à l'attention du directeur générale de la MRC, monsieur Jean Lachance, au 235, rue Rochette, Édifice Claude-Béchar, Saint-Pascal, GOL 3Y0;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par poste recommandée, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Donné à Saint-Germain, ce 16^e jour du mois de septembre 2020.

Hélène B. Bernier
directrice générale & secrétaire-trésorière

032943920



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

RÔLE TRIENNAL
1^{re} ANNÉE

AVIS PUBLIC

Rôle triennal 2^e année

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Roxanne Morin, secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2020, 2021 et 2022 de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a été déposé à mon bureau au 321, rue de l'Église, bureau 1, Saint-Bruno-de-Kamouraska le 14 septembre 2020.

Que pour l'exercice financier 2021 du rôle d'évaluation foncière 2020, 2021 et 2022 de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée de la somme d'argent prescrite par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Kamouraska à l'adresse : http://mrckamouraska.com dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière »;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la **MRC de Kamouraska**, 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0, à l'attention du **directeur général, M. Jean Lachance**;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 15^e jour de septembre 2020.

Roxanne Morin
Secrétaire-trésorière adjointe

032943920

Une saison toute en adaptations pour Benjamin Ouellet

L'athlète de Saint-Pascal Benjamin Ouellet a connu une saison « spéciale » en constantes adaptations et il dit s'en tirer plutôt bien dans les circonstances.

STÉPHANIE GENDRON

Le coureur non-voyant a vu sa saison tomber au point pratiquement mort alors qu'il était au sommet de sa forme et qu'il s'apprêtait à participer à une compétition en Arizona.

« Quand la pandémie est arrivée au mois de mars, j'étais vraiment en "top shape". On n'a pas tout arrêté d'un coup, mais on a baissé l'intensité », raconte Benjamin Ouellet.

Il a donc gardé la forme en courant dans les rues, ce qui n'est toutefois pas idéal pour un athlète de haut niveau. Puis au début de l'été, le feu vert a été donné pour le retour à

l'entraînement actif et les compétitions. La préparation a toutefois été beaucoup plus courte qu'à l'habitude.

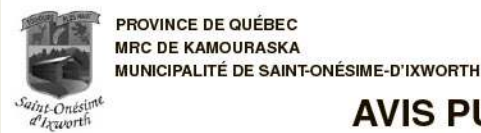
« Ça été assez rapidement. Dans une saison normale d'athlétisme, on commence fin mars-début avril et nos meilleures performances sont à la fin juillet. Cette année, on a commencé à s'entraîner de haut niveau au milieu juin et les compétitions ont eu lieu en août et septembre. Mais tous les athlètes sont passés par là », a ajouté le coureur.

Le 12 septembre dernier à Montréal, il a battu son propre record du Club Filoup au 1500 m. Si le résultat est bon, l'athlète ne se dit pas à 100 % satisfait.

« Je savais que j'avais la forme pour faire un record sur 1500 m. Je ne suis pas totalement satisfait de ma performance. J'ai fait un record, mais mes 200 derniers mètres ont été vraiment difficiles. Ça, c'est un peu un manque de temps de préparation », a-t-

il ajouté. Après deux semaines de repos — ou presque — il s'entraînera beaucoup en longue distance pour aller chercher de l'endurance, avant d'intégrer graduellement

l'équipe de l'Université Laval en prévision de son déménagement à Québec pour ses études l'an prochain.



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIMÉ-D'IXWORTH

AVIS PUBLIC

Rôle triennal 2^e année de l'évaluation foncière de la
Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth
pour les années 2020, 2021 et 2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Nancy Lizotte, directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth.

Que le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2020-2021-2022 de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth a été déposé au bureau de la soussignée au 12, rue de l'Église Saint-Onésime-d'Ixworth, le 15 septembre 2020;

Que pour l'exercice financier 2021 du rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022 de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, une demande de révision prévue par la section 1 chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : <http://mrckamouraska.com/> dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière »;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par poste recommandé à la MRC de Kamouraska, au 235 rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par poste recommandé, le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.

Donné à Saint-Onésime-d'Ixworth, le 16 septembre 2020.

Nancy Lizotte, directrice générale, secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

RÔLE TRIENNAL
3^e ANNÉE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Mme Andréane Collard-Simard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Pacôme.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2019, 2020 et 2021 de la Municipalité de Saint-Pacôme a été déposé à mon bureau le 11 septembre 2020.

Que pour l'exercice financier 2021 du rôle d'évaluation foncière 2019, 2020 et 2021 de la Municipalité de Saint-Pacôme, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 201-2017 de la MRC de Kamouraska, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 201-2017 sont disponibles sur le site Internet de la MRC de Kamouraska à l'adresse : <http://mrckamouraska.com/> dans la section « Documentation », sous l'onglet « Évaluation foncière »;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Kamouraska, Édifice Claude-Béchar, au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 ou au bureau de la Municipalité de Saint-Pacôme au 27, rue St-Louis, Saint-Pacôme G0L 3X0 à l'attention de Mme Andréane Collard-Simard, directrice générale.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Andréane Collard-Simard
Directrice générale
Et secrétaire-trésorière

Le 16 septembre 2020

ROYAL LEPAGE KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE



L'équipe par excellence
dans le Kamouraska

VISITE LIBRE
CE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE
de 14 h à 16 h

LA POCATIÈRE, 105, 14^e RUE BÉRUBÉ - Ancêtre avec soin. Offrant plusieurs possibilités, terrain agricole avec grange et hangar, etc. Lot de terrains pouvant être séparé. Vue sur le fleuve.
Jean-Marc Dionne
418 856-5554

Nouvelle inscription

KAMOURASKA, 295, RD DE LA HAUTE-VILLE - Maison plain-pied située en campagne pour les amoureux de la nature. Constr. 2013. Impeccable. Terrain avec arbres fruitiers, 4 c.c., grandes pièces s-s aménagées. Vendu en-dessous du prix de l'évaluation municipale. Poss. de louer le garage situé sur le terrain voisin. À quelques minutes de St-Pascal.
Contactez Marie-Claude Lamarre 418 860-7567

Nouvelle inscription

ST-HÉLÈNE, 1218, RUE XAVIER - Grande résidence spacieuse qui possède une belle architecture, avec beaucoup de commodités et confort. Thermopompe, chauffage bi-énergie et radiateur. Grand garage 24 x 25. Piscine hors terre chauffée. D'une rareté sur le marché.
Véronique Drapeau
418 894-3375

Nouvelle inscription

ST-PASCAL, 975, RUE LÉVESQUE - Belle maison bien entretenue avec des grandes pièces, 5 chambres à coucher, garage 23 x 36 p et grande cour arrière avec arbres fruitiers et remise.
Véronique Drapeau
418 894-3375

Nouvelle inscription

RIVIÈRE-QUELLE, 124, RANG DE L'ÉVENTAIL - Résidence ciliée en main située dans un secteur tranquille comprenant 4 c.c., 2 s. de bains, solarium 3 salons et garage attiché avec 2' étage. Sous-sol totalement aménagé et rénové en 2019. Magnifique vue sur la marina. Terrain paysagé. Libre immédiatement. Peut servir de résidence principale ou chalet 4 salons.
Marie-Claude Lamarre
418 860-7567

Nouvelle inscription

ST-PASCAL, 759, RUE WILFRID - Maison située dans un secteur tranquille à proximité de tout. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes, cuisine et salon à aire ouverte, sous-sol totalement aménagé. Piscine, garage annexe. Prise de possession rapide possible.
Marie-Claude Lamarre
418 860-7567

Nouvelle inscription

ST-PHILIPPE DE NÉRI, 158, ROUTE 230 - Magnifique propriété ayant conservé son cachet, parfaite pour une jeune famille ou comme bi-générationnelle. Possibilité de 5 ch. à coucher, 2 salles de bains. Belle cour arrière intime.
Marie-Claude Lamarre
418 860-7567

Nouvelle inscription

ST-BRUNO, CH. DE LA RIVIÈRE - Superbe chalet situé aux abords de la rivière du Loup. Constr. 2019. Entièrement meublé, accessible à l'année, chemin privé. Auto-suffisant avec panneaux solaires, poêle au bois. Pâtisseries et cuisine au propane. S. bain complète. Installation septique conforme. Libre immédiatement, votre rêve devient réalité!!
Marie-Claude Lamarre
418 860-7567

Suivez-nous sur les médias sociaux :
Facebook, Instagram, Twitter

414, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière
Tél. : 418 856-3625 • Téléc. : 418 856-1613
Courriel : royallepagekl@royallepage.ca
www.royallepagekl.ca



RE/MAX *Élégance inc.*

AGENCE IMMOBILIÈRE depuis 1986
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc



Gilles Couture
courtier immobilier agréé

René Bélanger
courtier immobilier

De Montmagny à Rivière-du-Loup

**3 bureaux
9 courtiers**



Marie-Josée Ouellet
courtier immobilier

Thérèse Rioux
courtier immobilier

418 248-1883

418 598-6031

418 856-1352

Nouvelles inscriptions



SAINT-DAMASE
25, ch. du Village Est
89 900 \$



SAINT-PAMPHILE
212, rue Principale
87 000 \$



SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
1012-1014, route de la Seigneurie
294 500 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
53, ch. de l'Anse
269 000 \$



SAINT-PAMPHILE
15, rue du Foyer N.
114 000 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
455, rue Jean-Leclerc
259 900 \$



SAINT-DAMASE
27, rue Bélanger
159 000 \$



SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
55, ch. Du Tour-du-Lac-des-Plaines
395 000 \$



SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
274-274B, rue Principale
109 000 \$



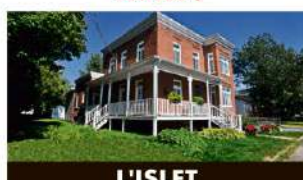
MONT-CARMEL
350, rue des Bois-Francis
148 000 \$



SAINTE-LOUISE
577, rue Principale
75 000 \$



L'ISLET
399, ch. Des Pionniers Est
179 000 \$



L'ISLET
131, rue Notre-Dame
214 995 \$



SAINT-PAMPHILE
225, Elgin Sud
79 000 \$



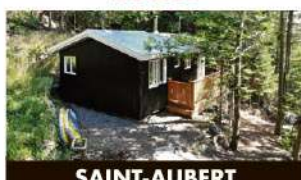
RIVIÈRE-OUELLE
125, rang de l'Éventail
128 800 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
48, rue Langlois
112 000 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
518, route de l'Église
212 500 \$ + tx



SAINT-AUBERT
18, ch. Leclerc
229 000 \$



L'ISLET
157, ch. Des Pionniers Ouest
239 000 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
5, ch. De L'Anse-à-Caronette
169 000 \$



SAINT-PAMPHILE
119, rue des Cèdres
139 500 \$



SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
30, route 132 Ouest
194 500 \$



LA POCATIÈRE
212, rue de la Sablière
248 500 \$



L'ISLET
51, 10^e Rue
199 500 \$



L'ISLET
90, 9^e Rue
169 000 \$



SAINTE-PERPÉTUE
10, ch. du Lac-Clair
169 000 \$



SAINTE-PERPÉTUE
241, rang Lafontaine
112 000 \$



RIVIÈRE-OUELLE
167, ch. De l'Anse-des-Mercier
395 000 \$



SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
1119, rte de la Seigneurie
165 000 \$



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
348, rue Miville-Deschênes
VENDU



L'ISLET
29, ch. Des Pionniers Est
VENDU



SAINT-AUBERT
504, ch. Du Tour-du-Lac-Trois-Saumons
VENDU



SAINTE-LOUISE
607, 4^e rang Est
VENDU



SAINT-JEAN-PORT-JOLI
356, Miville-Deschênes
VENDU



SAINT-PACÔME
20, rue Caron
VENDU

Vous trouverez plus de 100 propriétés à voir sur gillescouture.com

NOUVEAU :
PAIEMENT
MASTERCARD
DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard
(frais de 1,00 \$)
En argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix
1^{re} parution (20 mots) 8,50\$
Répétition 7,50\$
1^{re} parution encadrée 13,50\$
Répétition 12,50\$
Mots additionnels 0,25\$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots) 8,50\$
Prière longue 17,00\$
Prière avec image 22,00\$
Avis de décès 75,00\$
Remerciements de sympathie 65,00\$
Messe anniversaire 65,00\$
Retour de photo 1,00\$

Heure de tombée : vendredi 16 h 30

Par téléphone - Saint-Pascal :

418 492-2706, poste 101

Sans frais : 1 855 492-2706

Téléc. : 1 855 492 9706

Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :

491, av. D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Point de service à La Pocatière :

Singer PFAFF, 502B, 4^e Av.

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

ASTROLOGIE

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. : 514-613-0179 (30/09)

Médium Québec réunit toujours pour vous depuis + de 13 ans les meilleurs voyant(e)s du Québec, reconnus pour leurs dons et la qualité de leurs prédictions...Écoutez-les au 1-800-332-1036 et choisissez votre conseiller(e)

personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le # (car-ré)4676. Pour les voir et mieux les connaître : www.MediumQuebec.com

LOGEMENTS À LOUER

Saint-Pascal. 4 ½ au centre-ville, non chauffé, non éclairé, entrée laveuse/sécheuse, déneigé. Non-fumeurs. Libre 1^{er} juillet. Gaétan. (Inf) 418 551-6652

Saint-Pascal. 2 ½ semi-meublé au 2^e étage, très éclairé, escalier intérieur, eau chaude fournie, stationnement déneigé, balcon personnel, secteur

tranquille, au 454, av. Bou-chard, près de tous les services, pas d'animaux, priorité aux non-fumeurs, interdiction aux cannabis. (16/09).....418 492-6601

Saint-Pacôme. Appartement style loft 3 ½, aire ouverte, grande fenestration, entrée sécurisée. 525\$/mois, chauffé, éclairé. (Inf) ...418 852-3475 (Pauline)

Saint-Pacôme. 2 logements 3 ½, complètement rénové, non chauffé, non éclairé, entrée laveuse-sécheuse, avec stationnement, libre le 1^{er} octobre, 510\$/mois. (Inf) 418 333-2589 (Marc)

Saint-Pacôme. Très beau 4 ½ propre, non chauffé, non meublé. Entrées laveuse/sécheuse, « locker », grand terrain, endroit tranquille, non-fumeur, pas d'animaux. Libre 1^{er} octobre. (30/10) 418 852-2172

La Pocatière. Face à l'hôpital, 2 ½, meublé, éclairé, chauffé, 390\$/mois, non-fumeur, pas d'animaux. (Inf) 418 856-1849 418 665-5841

2020 ÉDITION SPÉCIALE
R 311 \$/MOIS, PENDANT 60 MOIS.
VALEUR AU DÉTAIL DE **30 443 \$**
EN COMPTANT INITIAL

INCLUT :

• RAILS DE TOIT
• APPLE CARPLAY^{MD1} ET
ANDROID AUTO^{MC1}
• JANTES EN ALLIAGE
D'ALUMINIUM DE 17"

• RÉGULATEUR AUTOMATIQUE DE
L'AIR AMBIANT BIZONE
• VITRES ARRIÈRES TEINTÉES
• POIGNÉES DE PORTIÈRES CHROMÉES
• VOLANT CHAUFFANT GAINÉ DE CUIR
ET ENCORE PLUS...

*Voir les détails chez

GRAND PORTAGE



277, boul. Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup • 418 862-5623

GRAND PORTAGE AUTOMOBILES
www.grandportageauto.com

L'Aide aux Travailleurs Accidentés (ATA) a supporté plus de 550 travailleurs et travailleuses

La 33e assemblée générale annuelle de l'Aide aux Travailleurs Accidentés s'est déroulée le 16 septembre à la Maison communautaire Joly. 21 personnes étaient présentes.

Rappels que l'ATA demeure une association unique dans tout l'Est-du-Québec et qu'elle dispense des services d'aide, de soutien et d'information aux accidentés du travail, ainsi qu'aux salariés congédiés ou harcelés au travail. Le rapport d'activités et les états financiers ont été présentés et adoptés par les membres présents.

Durant l'année 2019-2020, l'organisme a travaillé dans 712 dossiers, dont 367 nouvelles demandes d'aide. La situation des accidentés demeure pénible, car selon les statistiques plus de 75 % de notre clientèle est sans emploi et 15 % demeurent sans aucun revenu ce qui provoque une grande détresse chez notre clientèle. Plus de 28 100 interventions ont été effectuées lors de la dernière année afin d'aider les membres dans leurs démarches.

À partir du siège social situé à Saint-Jean-Port-Joli, l'ATA répond aux demandes des accidentés lors de rendez-vous, par consultation téléphonique ou par courriel. Près de 589 personnes sont venues nous rencontrer au local de l'ATA au cours de la dernière année.

L'ATA recommande de prendre contact dès qu'un accident survient afin d'éviter les complications dans le traitement des dossiers et de maximiser la reconnaissance des droits des travailleurs et travailleuses accidentés. Pour parler à une intervenante, composez sans frais le 1 855 598-9844.



La Pocatière. Grand 4 1/2, non chauffé, non éclairé, entrée laveuse-sécheuse, déneigement et corde à linge inclus. Libre le 1er octobre 2020 (7/10) ...418 856-9823

LOCAL À LOUER

Saint-Pascal. Plusieurs unités d'entreposage de 5 X 10, accès restreint vous devez appeler pour avoir accès. 60\$/mois (inf) ...418 333-2589 (Marc)

MAISONS À LOUER

Saint-Denis. Maison à louer sur le chemin de la Grève, semi-meublé, grand terrain, libre immédiatement. Prix selon inclusions et durée de location. (30/09) ...1 844-658-4962 ...438 498-4962

OFFRES DE SERVICES

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 1-855-282-2022 www.sossaaq.com (30/09)

L'Islet. Couturière d'expérience, réparations de tout genre. (7/10) ...819 313-1490 (Louise)

RECHERCHE

Recherche wagon avec roues en bois avec bandage de fer. Plaques d'immatriculation. Vieilles scie mécanique et jouets en métal. (23/09) ...418 495-2350

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent.

Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le # (car-ré)4676. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

DIVERS À VENDRE

Lot d'aspirateurs centraux usagers (reconditionnés). Plusieurs modèles disponibles: Beam, Duovac, Electrolux, Eureka, Aspiratex. Idéal pour chalet, garage, atelier. (inf) ...418 856-3712

pour l'abattage. Piquets de cèdre de 8'4 pcs. (11/11) ...418 493-2889 À vendre, paille de blé et canola en rouleau de 4 X 4. (7/10) ...418 498-3490

À vendre, paille de blé (appeler pour les formats). Séchoir solaire alimenté au diesel pour sécher toute sorte de céréales. Harley Davidson 1450 à l'état neuf. (23/09) ...581 443-3397

À LOUER

21/2-31/2-41/2-51/2 meublés ou non, dans différents secteurs de Saint-Pascal. Appelez pour connaître nos disponibilités ou pour louer. Pas d'animaux. Priorité aux non-fumeurs. Laurier Michaud 418 714-0707

LOGEMENTS À LOUER

Vérifiez nos disponibilités: 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés Situés du 901 au 911, 12^e Avenue, La Pocatière
Marco Gingras, concierge: 418 856-6715
Réal Delagrave, Montmagny: 418 248-7141
Sans frais: 1 877 248-7141
www.logementscotesud.com

Bellema
GASTRONOMIE
Vous cherchez un logement ou un local commercial? Très beaux logements situés au centre-ville de La Pocatière ou sur la rue du Verger Logements chauffés et éclairés

DISPONIBILITÉ:
Local commercial sur la 4^e Avenue Libre immédiatement: 1 1/2, 3 1/2 et 5 1/2

VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN?
Terrains à vendre au centre-ville de La Pocatière, avec services, situés au sud de la rivière St-Jean, secteur rue du Cheminot et de la Vigie
Bellema S.E.C.
418 856-2566 (jour)
418 371-0546 (soir) Louise Ouellet
418 598-7765 (soir) Mario Deguire
708, 4^e Avenue, bur. 202, La Pocatière

Des sous pour les aqueducs de Saint-Pascal

Le Canada et le Québec investissent dans les infrastructures d'eau pour assurer des services adéquats et relancer l'économie de la région du Bas-Saint-Laurent. Dans la région de Bas-Saint-Laurent, le gouvernement fédéral investit plus de 21 M \$ dans 20 projets sous le volet Infrastructures vertes du plan Investir dans le Canada. Le gouvernement du Québec y investit aussi plus de 21 M \$ de dollars provenant du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU). Ces projets permettront, notamment, de moderniser les réseaux municipaux d'alimentation en eau potable, de gestion des eaux pluviales et de collecte des eaux usées.

Au Kamouraska, Saint-Pascal obtient 1,3 M\$ du fédéral et 1,3 M\$ du provincial, tout en investissant elle-même 669 000 \$ pour le remplacement d'environ 3376 mètres de conduites pour améliorer les aqueducs ainsi que les systèmes d'égouts sanitaires et pluviaux, y compris l'installation de nouvelles conduites d'égouts pour la séparation des réseaux d'égouts. Il y aura restauration de la route et du terrassement où les travaux auront eu lieu.

SAINTE-PASCAL CINEMA LOUISE
real D 3D 100% NUMÉRIQUE
Représentation tous les jours à 19 h 30
JUSQU'AU JEUDI 1^{er} OCTOBRE
REPRÉS. SPÉCIALES: SAMEDI ET DIMANCHE 14 H

LA DÉSÉE DES MOUCHES À FEU (13+ ÉRO.)
Vendredi - Samedi - Mardi - Mercredi & Jeudi: 20h05
Dimanche: 13h45

LA BONNE ÉPOUSE (9)
Vendredi - Samedi - Mardi - Mercredi & Jeudi: 19h40
Dimanche: 13h30

AFTER: LA COLLISION (13+)
Vendredi - Samedi - Mardi - Mercredi & Jeudi: 19h55
Dimanche: 14h00

TENET (13+)
Vendredi - Samedi - Mardi - Mercredi & Jeudi: 19h25
Dimanche: 13h15

LES AVENTURIERS VOYAGEURS: AMÉRIQUE DU NORD EN WESTFALIA
Lundi: 13h30 - 19h30

418 852-2891
www.cinamalouise.com

Le Scénario
cinéma
CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319
★ www.cinemasenario.com ★

LA DÉSÉE DES MOUCHES À FEU (13+ ÉRO.)
Vendredi - Samedi - Mardi - Mercredi & Jeudi: 20h05
Dimanche: 13h45

LA BONNE ÉPOUSE (9)
Vendredi - Samedi - Mardi - Mercredi & Jeudi: 19h40
Dimanche: 13h30

AFTER: LA COLLISION (13+)
Vendredi - Samedi - Mardi - Mercredi & Jeudi: 19h55
Dimanche: 14h00

TENET (13+)
Vendredi - Samedi - Mardi - Mercredi & Jeudi: 19h25
Dimanche: 13h15

LES AVENTURIERS VOYAGEURS: AMÉRIQUE DU NORD EN WESTFALIA
Lundi: 13h30 - 19h30

AUTOMOBILES CHRISTIAN DIONNE
110, route 230 Est, Saint-Philippe
418 863-3972
www.autochristiandionne.com

2010 DODGE RAM 1500 SLT 4X4 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé, boîte de fibre, 4 portes. Soul. 131 016 km C09-1193 15 995\$	2008 CHEVROLET COLORADO LT 4X4 4 portes, auto., 6 cyl., air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 169 394 km C09-1187 10 995\$	2006 FORD F-150 FX4 4X4 5.4 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Une seule taxe (consigne) 130 000 km 10 995\$	2007 GMC CANYON SLE 4X4 4 portes, 6 cyl., air climatisé, roues alliage, tout équipé. 149 041 km C09-1188 10 995\$
2006 LINCOLN MARK LT 4X4 5.4 L, air climatisé, roues alliage, toit, cuir, tout équipé. 197 602 km C09-1194 9 395\$	2007 FORD RANGER SPORT 4X2 5 vit., air climatisé, roues alliage, 3.0 L 177 646 km C09-1131 5 995\$	2012 HYUNDAI VERACRUZ LIMITED 4X4 7 places, cuir, toit ouvrant, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 126 514 km C09-1184 10 995\$	2011 HYUNDAI TUCSON GLS 4X4 Auto., air climatisé, roues alliage, sièges chauffants, 4 cyl., tout équipé. Soul. 101 223 km C09-1186 9 995\$
2010 HYUNDAI SANTA FE GL 4X4 Automatique, 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 134 761 km C09-1100 8 495\$	2014 DODGE GRAND CARAVAN 7 places, air climatisé, tout équipé. Soul. 46 900 km C09-1189 14 395\$	2016 CHRYSLER 300 S 3.6 L, auto., cuir, toit ouvrant, tout équipé (consigne) Soul. 68 000 km 20 995\$	2011 TOYOTA COROLLA CE 4 portes, auto., air climatisé, roues alliage, bien équipé. Soul. 122 101 km C09-1197 7 495\$
2011 CHEVROLET CRUZE LT 4 portes, auto., air climatisé, tout équipé. Soul. 109 201 km C09-1030 6 495\$	2013 NISSAN SENTRA SR 4 portes, auto., 4 cyl., air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 79 710 km C09-1159 5 995\$	2010 CHEVROLET COBALT LT 2 portes, automatique, 4 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Soul. 79 710 km C09-1112 4 995\$	2009 VOLKSWAGEN JETTA CITY 4 portes, auto., 4 cyl., air climatisé, roues alliage, bien équipé. Soul. 135 101 km C09-1178 3 995\$

GICLEURS
PIERRE PLOURDE
Votre partenaire de confiance contre les incendies
SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
pplourde@gicleursplourde.com
Tél.: 418 492-9889 • Téléc.: 418 492-9031 • Cell.: 418 894-2358
CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q.: 5594-7923-01

ACHETONS BIJOUX
EN OR,
brisés ou non et
pièces de monnaie
EN ARGENT
418 856-4423

Au quotidien sur leplacoteux.com



Du 1^{er} au 30 septembre
L'événement
LIQUIDATION TOTALE

Financement
à partir de

0%[±]
sur modèles
sélectionnés.



SENTRA 2020

LOUEZ LE SENTRA 2020 S
POUR 214\$/MOIS, PENDANT 64 MOIS.

C'EST COMME PAYER

49\$^{**}
/SEMAINE

VALEUR AU DÉTAIL DE

20 083\$



KICKS 2020

LOUEZ LE KICKS S 2020 POUR
225 \$/MOIS, PENDANT 64 MOIS.

C'EST COMME PAYER

52\$^{**}
/SEMAINE

VALEUR AU DÉTAIL DE

21 343\$

+
OBTENEZ
UN ENSEMBLE
D'HIVER
sans frais
supplémentaires*
(Quantités limitées)

MICRA 2019

FINANCEMENT À PARTIR DE

0% | 84 MOIS



**ENEZ RENCONTRER
NOTRE ÉQUIPE !**



STÉPHANE PAQUET
PROPRIÉTAIRE - DIRECTEUR GÉNÉRAL



BENOÎT-PIERRE MICHAUD
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES VENTES



BILLY DESCHÊNES
DIRECTEUR FINANCIER



DAVID DUBÉ
DIRECTEUR ADJOINT AUX VENTES



RENAUD LECOMTE
CONSEILLER AUX VENTES



BRANDON LITLIER
CONSEILLER AUX VENTES



GROUPE PAQUET

(418) 248-3400 ou par texto 581 803 8154
133, boul. Taché Ouest | montmagnynissan.com

Offres en vigueur du 1 au 30 septembre 2020. * Financement à partir de 0 % offert sur approbation de crédit par l'entremise de NCF le KICKS S 2020 et autres modèles sélectionnés. Le terme varie selon le modèle. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les taxes, immatriculation et les assurances sont en sus, et exigibles à la signature du contrat. ** Les offres de location par l'entremise de NCF sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 106 667 km / 80 000 km pour un terme de 64 / 48 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 \$ / km. Le premier paiement et le versement comptant, le cas échéant, sont requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les offres de location sur le KICKS incluent un rabais spécial à la location du concessionnaire de 500 \$ (déduit du prix de vente négocié avant les taxes). ** Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement, ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. \$ Le forfait « Ensemble d'hiver » est offert à l'achat au détail / la location / au financement de tout modèle KICKS 2020 neuf et non-enregistré auparavant qui est enregistré et livré entre le 1 et le 30 septembre 2020 chez un concessionnaire Nissan participant autorisé au Canada. L'offre s'applique uniquement aux pneus et tapis de sol toutes saisons admissibles. Les jantes, l'installation et l'équilibrage ne sont pas inclus et seront en sus. La valeur maximale pour les pneus d'hiver / les tapis de sol toutes saisons sont de 1 096 \$ / 94,36 \$ (excluant les taxes). L'offre n'a aucune valeur de rachat au comptant. Quantités limitées disponibles. La taille et la marque des pneus peuvent varier. Les concessionnaires sont libres de fixer leurs propres prix. La sélection de pneus ou de tapis de sol toutes saisons d'une valeur supérieure obligera le client à payer la différence. Le client qui choisit des pneus ou des tapis de sol toutes saisons d'une valeur inférieure ne sera pas crédité la différence. L'offre ne peut être appliquée à des transactions antérieures. Des conditions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finances; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez fr.nissan.ca/offers ou communiquez avec votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada Inc., 2020.